

REVUE DU PSYCHISME EXPERIMENTAL

MAGNÉTISME ◀ HYPNOTISME
◀ SUGGESTION ▶
PSYCHOLOGIE ◀ MÉDIUMNISME

MENSUELLE Parait le 1^{er} du mois ILLUSTRÉE

DIRECTEURS:

GASTON DURVILLE

*Docteur en médecine de l'Assistance Publique de Paris
Professeur à l'École pratique de Magnétisme
Vice-président de la Société Magnétique de France*

HENRI DURVILLE fils

*Directeur du Laboratoire de Psychisme expérimental
Secrétaire de la Société Magnétique de France
et des Congrès int. de Psychologie expérimentale*

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. E. BOIRAC, recteur de l'Académie de Dijon; Jules BOIS, homme de lettres; Docteur BONNAYME (Lyon); Docteur Gérard BONNET (Oran); Docteur H. BOUCHER (Contrexéville); Docteur BOUGLE (Les Brenets); Docteur BRETON, président de la Société d'Études psychiques de Nice; Docteur BEFILLO, Professeur à la Faculté de Médecine, Dir. de la Revista Dominicana (Santo Domingo, Antilles); Docteur DESJARDIN DE REGLA, vice-président d'honneur de la Société Magnétique de France; Docteur Alberto DIAZ DE LA QUINTANA (Madrid); Guillaume DE FONTENAY; Docteur FUGAIRON (Ax-les-Thermès); Docteur LABONNE (Marseille); Emile MAGNIN, professeur à l'École pratique de Magnétisme; Professeur Enrico MORSELLI, directeur de la Clinique des Maladies nerveuses et mentales à l'Université Gènes; Docteur MOUTIN, co-directeur de l'École pratique de Magnétisme, président de la Société Magnétique de France; A. VAN DER NAELLEN, président School of Engineering (Oakland, États-Unis); Docteur ILLÉN OCHOROWICZ, ex-professeur à l'Université de Lemb-erg (Autriche); Docteur PAU DE SAINT MARTIN, ex-médecin major de 1^{re} classe; Docteur RIDET, Professeur à l'École pratique de Magnétisme, Vice-président de la Société Magnétique de France; Docteur J. Alberto DE SOUZA COUTO, directeur de "Estados Psíquicos" (Lisbonne); Docteur VERGNES; Docteur Ciria e YRIGOYEN, Président de la Société espagnole de Médecine et de Chirurgie (San-Sébastien).

ABONNEMENT ANNUEL } France et ses Colonies. 10 fr.
Etranger 12 fr.

Prix du Numéro 1 fr.

PUBLICATIONS DE PSYCHISME EXPERIMENTAL

• • • • Henri DURVILLE Fils, Éditeur • • • •

30, Boulevard de Strasbourg, Paris 10^e.



SOMMAIRE

	Pages
GASTON et HENRI DURVILLE fils. — III le "D^e comte de Sarak" serait-il en colère? (suite) : La séance de l'Hôtel Continental jugée par la presse M. de Sarak devant la Société d'études psychique de Nice; M. Sgaluppi sous le nom de A. Sartini à Paris en 1882 (3 grav. et 1 autographe)	103
Un Don de 50 000 fr. à l'Académie des Sciences : Le prix Fanny Emden pour récompenser le meilleur travail sur l'Hypnotisme, la Suggestion et les Actions physiologiques.	203
GASTON DURVILLE — Expérimentation magnétique et hypnotique (suite). Procédés d'hypnotisation : objet brillant, lumière intense, fascination, vibrations sonores, bruit intense inattendu, pression sur le vertex, zone hypnogène, passe, miroir de Luys, odeur forte, excitation du pharynx, pression sur les globes oculaires, aimant, chaleur, électricité mouvement. — Procédés de déshypnotisation : soufles froids, eau froide, suggestion, choc, appel du sujet (3 gravures).	204
GULL de FONTEYAY. — Le Cinésimètre n° 2 appareil destiné à l'étude de certains médiums (1 gravure)	213
L. TOURNIER. — Un Procès de Magie au XIX^e siècle : Les Sorciers de Chilcoé (Chili)	218
HENRI DURVILLE fils. — Trucs de la Prestidigitation : Comment on truque la Transmission de Pensée (suite); 2 ^e par des Signes. 3 ^e à l'aide d'une Boîte	224
Cagliostro et l'Affaire du Collier (suite et fin) (1 gravure)	226
<i>A travers les Sociétés:</i>	
Société de Photographie transcendante , page 217. — Société magnétique de France .	233
<i>Le Mois psychique:</i>	
Commission de contrôle des Phénomènes psychiques , page 230. — Les Tribunaux: Affaire du zouave Jacob (1 portrait) Comment opère le zouave, p. 231; Affaire Lalloz , p. 233. — Conférences	241
<i>A travers les Revues:</i>	
HACHET SOUPELET: Une chienne sensible à l'Hypnotisme (1 gravure), p. 134. — La Foi qui guérit , comment opérant les adhérents de la "Christian Science".	235
<i>Revue des Livres</i> .	237

NOTRE PROGRAMME

La Revue du Psychisme expérimental étudie tous les phénomènes qui, se produisant chez les êtres animés ou par un effet de leur action, ne semblent pas pouvoir s'expliquer entièrement par les lois et les forces de la nature déjà connues, c'est-à-dire les phénomènes du Magnétisme animal, de l'Hypnotisme, de la Suggestion, du Médiumnisme, etc.

Sous le titre **Magnétisme animal**, elle étudie les Forces émanant de l'homme (radiation humaine dans toutes leurs propriétés: physiques, réflexion, réfraction, etc.), chimiques, biologiques, — magnétisme appliqué à la thérapeutique, expérimentation magicoïde, action de l'homme sur l'homme, sur les animaux, les végétaux, développement de la Force magnétique, magnétisme personnel, transmission de pensée, télépathie, clairvoyance, double vue, etc.

Sous le titre **Hypnotisme**, et **Suggestion** la Revue étudie le sommeil hypnotique et les états de double conscience (écriture automatique, dédoublement de la personnalité, la psychothérapie, ou art de guérir les malades en traitant leur moral. Elle montre les points communs au magnétisme et à l'hypnotisme et fait voir que l'emploi simultané de ces deux sciences est nécessaire.

Sous le titre **Médiumnisme**, la Revue étudie l'action que les êtres animés exercent sur les corps bruts (extériorisation de la motricité, mouvements de tables, lévitations, apports, etc.). Elle s'intéresse aux matérialisations, au dédoublement expérimental du corps humain.

La Revue étudie enfin les **Forces Inconnues** — passant ou semblant agir sur l'homme: actions des courants atmosphériques ou souterrains (orientation) des planètes (astrologie), de l'aimant, des métaux, des médicaments à distance, etc. Enfin elle s'efforce de lutter contre le charlatanisme et les fraudes qui discréditent les sciences psychiques.

Elle s'intéresse à la Psychologie normale et morbide.

La Revue du Psychisme expérimental se recommande à tous par l'indépendance absolue de ses idées: elle est une véritable tribune où des opinions différentes sont soutenues, chaque rédacteur est seul responsable de ses écrits. Dans le but d'assurer à ses lecteurs une méthode scientifique rigoureuse, la direction s'est adjoint un **Comité de Rédaction** uniquement composé de savants, de médecins et de psychologues.

1^{re} Année

= N° 5 =

REVUE

DU

PSYCHISME
EXPERIMENTAL

Février

= 1911 =



M. le " D' Comte de Sarak "

❧ ❧ serait-il en colère ?

par Gaston et Henri DURVILLE fils

(Voir les numéros de novembre et décembre)

M. de Sarak, décidément, sent avec une certaine émotion son règne toucher à sa fin. Dévoilé dans les principaux journaux du psychisme, il a voulu tenter un coup de maître. Le Jury d'honneur, qu'il a reçu il y a quelque temps, n'a trompé personne et on a pu voir l'avis de M. de Vesme dans les *Annales des Sciences Psychiques* (décembre). Il fallait donc autre chose au fakir pour essayer de se racheter ; cette autre chose ce fut l'assignation devant les tribunaux des gens qui avaient écrit contre lui. C'est ainsi que MM. Gaston et Henri Durville fils, directeurs de la *Revue du Psychisme expérimental*, Mme Gaston Méry, directrice de l'*Echo du Merveilleux*, C. de Vesme, rédacteur en chef des *Annales des Sciences psychiques* ont reçu chacun une assignation à comparaître le 8 février devant la neuvième chambre du Tribunal de première instance, jugeant correctionnellement, séant à Paris, au Palais de Justice, à onze heures du matin.

Voici copie de notre intéressante assignation :

Attendu que, dans le numéro de la *Revue du Psychisme expérimental* portant l'indication première année, n° 2, et la date de novembre 1910, a paru à la page 54 un article intitulé : *Un Auda-cieux fraudeur de Phénomènes psychiques*, le « Docteur Comte de Sarak », pseudo-fakir dévoilé dans une séance à l'Hôtel Continental par Gaston et Henri Durville fils ;

Attendu que cet article déjà diffamatoire et injurieux par son titre contient les injures et les diffamations les plus graves ; qu'il dit notamment : « Nous ne nous attarderons pas à critiquer la causerie de M. Morisse et préférons consacrer plus de détails aux fraudes éhontées dont nous fûmes les témoins. Dans les numéros qui suivront nous ferons apparaître la figure du soi-disant fakir

Sarak sous un jour peut-être peu favorable : nous le trouverons en Italie, s'appelant **de son vrai nom Sgaluppi** ; en 1885, à Paris, commandeur Sartini, chevalier d'Albert ; chevalier Sartini de Rosarno ; en 1891, à Barcelone, **Alberto Das** ; en 1892, à Bruxelles, comte de Das ; en 1895, à Buenos-Ayres, magnétiseur Sartini ; en 1900, au Vénézuela, comte **Alberto de Sarak**, à New-York, docteur A. de Sarak. Nous le trouverons également au Mexique sous le nom de **Martinès**. Nous étudierons en détail ses démêlés nombreux et graves avec la justice de plusieurs pays. En ce faisant, nous répondrons à une des tâches que nous nous sommes imposées : servir la cause du psychisme en dévoilant ceux qui préexistent des pouvoirs extraordinaires en abusant de la crédulité de certains » ;

Attendu que le préjudice causé à M. Albert de Sarak par ces injures et diffamations est d'autant plus grave que celles-ci se trouvent en tête d'un article où sont discutées les expériences de M. de Sarak et interdit ainsi tout libre examen des faits et de la discussion ; que d'autre part, l'article s'adresse non à des profanes, mais aux personnes mêmes qui s'occupent, comme M. de Sarak, de magnétisme et d'occultisme, aliénant par là-même toutes leurs sympathies et leurs concours à M. de Sarak ;

Attendu enfin que ces injures et diffamations s'aggravent du but poursuivi par les signataires, occultistes comme le requérant, de lui faire une concurrence des plus déloyales ;

Attendu que le préjudice subi par M. de Sarak ne saurait être estimé à moins de cinquante mille francs, dont réparation lui est due par M. Henri Durville fils, comme gérant responsable de la *Revue du Psychisme expérimental* et comme co-signataire de l'article incriminé, et par M. Gaston Durville, en tant que signataire de cet article et complice du délit reproché à Henri Durville fils ;

Attendu que les diffamations et injures susvisées constituent les délits prévus et punis par les art. 29, 32, 33, 42 et 43 de la loi du 29 juillet 1881 ;

Par ces motifs : s'entendre condamner MM. Henri Durville fils et Gaston Durville, sur les réquisitions de M. le procureur de la République dont l'adjonction est demandée, aux peines prévues par les articles 29, 32, 33, 42 et 43 de la loi du 29 juillet 1881 ;

S'entendre condamner à payer à M. Albert de Sarak la somme de cinquante mille francs à titre de dommages-intérêts.

Mme Gaston Méry et M. de Vesme ont reçu une assignation semblable.

Voilà véritablement l'occasion d'agir énergiquement contre le prestidigitateur Sarak. Les trois journaux *Echo du Merveilleux*, *Annales des Sciences Psychiques* et *Revue du Psychisme expérimental* sont bien décidés, d'autant plus que M. de Sarak le provoque, à dévoiler entièrement ce simulateur.

M. de Sarak nous accuse de l'avoir appelé audacieux fraudeur et considère ce terme comme une diffamation. Il oublie sans doute qu'il fait payer cher l'entrée de ses représentations dans lesquelles il donne de la vulgaire prestidigitation pour ça faki

risme. En ce faisant, il abuse de la crédulité des auditeurs et c'était non seulement un droit, mais un devoir pour des journaux sérieux comme les trois inculpés que de dévoiler ses trucs.

M. de Sarak nous accuse, ainsi qu'on peut s'en assurer, de publier un article qui « *interdit le libre examen des faits et de la discussion* », M. de Sarak oublie encore que nous l'avons dévoilé en *pleine séance* à l'Hôtel Continental, là où tous les avis ont été entendus et non pas seulement quelques jours après dans un article.

Du reste trois des plus grands journaux de Paris ont donné le lendemain de l'inoubliable séance leur opinion sur les faits de la veille.

La séance de l'Hôtel Continental jugée par la Presse

M. Clément Vautel publiait dans *Le Matin*, dans ses *Propos d'un Parisien*, un article dont voici la première moitié :

Je viens d'assister à une séance de magie hindoue. Un « élève des fakirs de l'Inde », M. de Sarak, s'est livré devant une centaine de spectateurs à deux expériences classiques au pays du lotus bleu :

1^o Naissance spontanée des poissons ; 2^o Germination immédiate du blé.

Voici mon opinion : La ficelle est grosse, un peu trop grosse.

Le « coup des poissons » est classique en prestidigitation. Seulement, chez Robert Houdin, c'est mieux fait : l'opérateur crée (et en pleine lumière) non seulement les poissons rouges, mais encore le vase et l'eau.

La germination immédiate du blé est la grande spécialité des fakirs. S'ils opèrent à la manière de M. de Sarak, c'est vraiment un peu simplet... Un conférencier nous avait promis, non seulement de l'herbe, mais des épis : nous n'avons vu, dans une terre d'ailleurs fournie par le fakir, que des herbes minuscules qu'il a fallu dénicher avec les doigts dans une demi-obscureté.

Edouard Helsey a publié le même jour dans *Le Journal* un long article intitulé : *Prophètes et faiseurs de miracles*, dont nous extrayons :

...Hélas, il est plus aisé de convaincre que de prouver. Les miracles du comte de Sarak sont beaucoup moins définitifs que les sorcelleries de Robert Houdin. Il lui fallut d'immenses efforts pour emplir de quelques poissons rouges — dont un mort — le bocal qu'il avait caché sur ses genoux sous un commode et large drap blanc.

Quant au blé qui devait lever au seul commandement de sa volonté, il fit plus que germer, il se multiplia. Des sceptiques tenaces retrouvèrent dans l'humus où on les avait déposés quinze grains de blé intacts près de quinze germes qu'en retira le thaumaturge. Ce fut le signal d'une discussion très vive (1) qui faillit tourner

(1) M. Edouard Helsey du *Journal* constate au moins que nous avons discuté au grand jour, M. de Sarak dira-t-il que ce n'est pas vrai ?

au tragique. Le fakir exalté, comme une pythonisse, brandissait ses doigts ésotériques et ne parlait rien moins que de « déconcentrer » les incrédules et de les jeter, sans pitié, dans une catalepsie vengeresse. Si on ne l'avait retenu, il allait déchaîner des cataclysmes. Et pour prouver l'étendue de son pouvoir, il saisit furieusement une botte de foin sacré qu'il fit flamber comme un damné dans une cuve d'eau démonstrative.

Je crois que nous l'avons échappé belle !

Dans *La Liberté*, M. Chateaufort publiait le même jour un très long article intitulé : *Les miracles du Dr comte de Sarak*, nous en extrayons :

Lorsqu'il est suffisamment concentré, il reparait en habit noir, il est beaucoup moins bien que dans ses habits orientaux ; il a l'air bien plus prestidigitateur.

Il annonce qu'il va faire éclore des œufs de poisson. On apporte un petit aquarium où on dépose les œufs. Le comte de Sarak se fait attacher les mains, et désigne lui-même, dans la salle, les personnes qui surveilleront de près l'opération. Le Maître s'assied, on l'enveloppe d'un drap blanc, sauf la tête (la barbe ? les cheveux ? shampooing ?) ; on place le bocal sur ses genoux, *sous le drap*. Comme la lumière est très fatigante lorsqu'on est en état de concentration, on éteint l'électricité ; on recommande bien aux spectateurs de ne pas bouger de leurs places... Musique encore... Le comte de Sarak pousse des gémissements inarticulés comme un garçon boulanger en fonctions, il prononce des phrases invocatrices où je reconnais le dialecte du Mamamouchi, dans le *Bourgeois gentilhomme*. Et, aux accents des *Grenadiers*, de Schumann, chantés par l'artiste du piano, on rallume soudain l'électricité. L'aquarium, brandi triomphalement, contient sept petits poissons rouges.

C'est admirable : qu'on ait mis dans l'eau des œufs de carpe, de brochet, ou même du caviar, on obtient toujours des poissons rouges. C'est pourquoi le comte de Sarak n'a pas la fourniture de nos grands restaurants parisiens... L'un des poissons rouges est mort : le docteur Morisse raconte qu'il a été électrocuté par le doigt de l'opérateur, plongé par inadvertance dans l'eau dynamique.

Comme il y a toujours des sceptiques qui ne croient à rien, un monsieur fait tout haut une comparaison fâcheuse entre le Mage et Robert Houdin ; il regrette ce dernier, qui tire d'un chapeau, et en pleine lumière, non seulement les poissons, mais aussi le bocal.

Le Mage prie alors cet incrédule d'être témoin direct dans le miracle de la germination du blé... ; or, l'incrédule se trouve être un artiste connu, le sculpteur Arnold.

On lui met entre les mains le champ où germera le blé ; c'est une énorme motte de terre (nous appelons cela de l'*humus*, dit scientifiquement le docteur Morisse... tiens !). Dans cet humus, on loge 17 grains de blé, dont 5 grains ont été teints à l'encre de Chine par un spectateur désireux de vérifier l'expérience.

L'électricité est de nouveau éteinte ; nouvelles passes, nouveaux gémissements du Mage qui, en outre, remue la surface du champ de blé avec des gestes rapides, et la racle au moyen d'un porte-

plume... Miracle ! Des tiges vertes apparaissent : 17 tiges vertes !

Pendant qu'on les fait passer dans la salle, le sculpteur Arnold, peu confiant, crible la terre qui lui reste dans la main... Autre miracle ! Il y retrouve les 17 grains de blé parmi lesquels l'homme à l'encre de Chine (1) peut reprendre les siens.

Le docteur de Sarak se met dans une rage folle. Il annonce qu'il ne continuera pas ses expériences, et prend violemment à partie un de ses contempteurs.

— Misérable ! dit-il... Si je voulais, je vous mettrais d'un seul regard, en état de catalepsie !

Mais le Mage est miséricordieux... Il veut bien ne pas changer en tomate ou en statue de sel l'imprudent détracteur ; il se contente de l'entraîner dans une arrière-salle, où le foin sacré attendait son tour d'entrer en scène.

— Voyez mon pouvoir, dit-il... et il prend une poignée de foin qu'il jette dans l'eau. Le foin s'enflamme aussitôt (le docteur Morrisse n'a pas saisi cette occasion pour faire un cours sur les propriétés du sodium.)

M. de Sarak devant la Société d'études psychiques de Nice

M. de Sarak trouve drôle qu'on l'appelle audacieux fraudeur ! Parmi les nombreuses preuves que nous avancerons à l'audience pour prouver que le terme n'est pas exagéré, prenons-en une au hasard dans notre dossier. C'est une lettre que nous a adressée un psychologue bien connu : M. le Docteur Breton, président de la *Société d'études psychiques de Nice* ; le Dr Breton nous a autorisé à en reproduire tout ce qui a trait aux expériences du fakir.

Chers Messieurs,

C'est en mai 1905, que par l'intermédiaire du Commandant Mantin, Sarak fut présenté à la *Société d'études psychique de Nice*, dont le président était, à cette époque, M. le professeur Moutonnier. Sarak nous fit une première conférence avec expériences à titre gracieux, puis 3 autres séances qui lui furent payées 800 francs, il a même trouvé ces honoraires bien minimes.

J'ai adressé à cette époque quelques notes à M. Delanne, qui les a publiées dans sa *Revue scientifique et morale du Spiritisme*. Je n'ai cité que les expériences qui paraissaient les moins critiquables. Particulièrement ses expériences de photographie sentaient le truc à plein, ci-joint deux épreuves qui, soi-disant, représentant la première l'esprit de la fille de M. Moutonnier, la seconde l'esprit de la fille de M. Ambeyrac, professeur du lycée en retraite. Le joli de l'histoire c'est que pour cette seconde photographie c'est moi-même qui ai chargé le châssis, braqué l'appareil vers le ciel (10 h. du soir), puis développé, fixé et tiré sur papier. *Seulement, dans aucune de ces expériences photographiques Sarak n'a consenti à se servir de plaques apportées par l'un de nous. Le truquage de la plaque n° 2 est évident.*

(1) On se souvient que c'est M. Henri Durville fils qui avait apporté des grains noircis par une courte immersion dans l'encre de Chine.

L'expérience de la pousse rapide du blé ou de tout autre grain a été faite deux fois en ma présence. J'ai constaté : 1° que les pousses, chose anormale, avaient poussé horizontalement ; 2° que les cotylédons étaient verts. Sarak déterrait les pousses en les soule



Photographie avec dédicace de M. Sgaluppi sous le nom de A. Sartini.

*C. M. et H. de
Bagnary en signe
d'amitié sincère*

vant avec une tige (crajon).

Je réserve certaines expériences, telle que la partie de domino jouée par moi, la peinture des tableaux, les yeux bandés dont je ne m'explique pas le mécanisme

Mais pour toutes les expériences de photographie, la pousse des graines, la matérialisation et la dématérialisation de la carte, de

21 July 1885

fleurs, la cigarette qui s'allume toute seule, de même la bougie qui s'éteint, les apports de fleurs dans l'obscurité, etc..., etc..., toutes ces expériences sont des truquages exécutés par un escamoteur de bas étage.

En somme, à ce point de vue, je considère Sarak comme un farceur. Quant à la valeur morale, je constate qu'il ne m'a jamais rien emprunté!!! il s'es toujours refusé à tout espèce de contrôle, toujours fuyant aux questions les plus simples qu'on lui adressait...

Je puis bien dire que l'escamoteur Sarak a abusé de la crédulité et a exploité les membres de la Société d'études psychiques de Nice en nous présentant de vulgaires trucs sous le jour d'expériences d'ordre psychique. Sarak parle constamment de ses Maîtres aux-



quels il obéit et dont il n'est que l'humble instrument. Moi je crois qu'en fait de Maître, il n'y a que le maître-chanteur Sarak...

Bien cordialement,

Docteur F. BRETON.

M. Sgaluppi sous le nom de A. Sartini à Paris en 1882

On a pu voir d'après notre article du mois de décembre que, entre autres noms, M. Sgaluppi-Santini-Sarak-Das, etc., s'était fait aussi appeler Sartini, Sartini de Rosarno. Le Journal *Annales des Sciences Psychiques* l'avait déjà révélé ; voici de nouveaux documents prouvant la réalité de nos affirmations.

Un de nos lecteurs, M. Raynaty, nous écrit une lettre dont voici le texte :

Monseigneur le Directeur de la *Revue du Psychisme expérimental*,

Le numéro de décembre 1910, de votre Revue m'ayant été communiqué, j'ai particulièrement lu les articles concernant le pseudo-docteur de Sarak.

Cette lecture a eu d'autant plus d'intérêt pour moi que, vers 1884, j'ai beaucoup fréquenté pendant un certain temps le personnage en question qui faisait ses premières armes à Paris.

En 1894, j'ai fait paraître un volume intitulé : *Les Propos d'un Escamoteur* dans lequel, pages 177 et suivantes, je consacre un chapitre au récit des relations que j'ai eues avec celui qui se faisait alors appeler Albert Sartini de Riosalto ou quelque chose d'approchant (1). Le cas échéant vous trouveriez là des détails qui donnent bien l'indication des tendances de cet aventurier qui me paraît bien tenir aujourd'hui ce qu'il promettait jadis.

N'ayant aucun exemplaire de ce volume à ma disposition, je suis privé du plaisir de vous en envoyer un. Le faible stock qui existe encore ne se trouve que chez M. Caroly, 20, boulevard Saint-Germain. A tout hasard, je me permets de vous adresser ces quelques mots et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

RAYNALY.

Nous nous sommes procurés *Les Propos d'un Escamoteur* et sommes allés voir M. Raynaly, qui nous a confirmé la comique aventure survenue chez Victor Hugo, aventure dans laquelle Sartini-Sarak avait décoré le poète !

Pour bien nous prouver que Sarak et Sartini constituent bien un *seul et même personnage*, M. Raynaly nous a donné la très intéressante photographie ci-jointe qui porte au dos la dédicace signée Sartini. Il est facile de reconnaître l'analogie des traits dans la photographie « Docteur A. de Sarak » que publia le *New-York Times* en 1900 et la photographie Sartini qui date de 1882. La différence d'âge concordant en outre à merveille. Si on n'était pas convaincu par ce qui précède, on pourrait enfin comparer les signatures et s'assurer que l'S de Sartini est bien l'S de Sarak, etc.

Extrayons quelques passages des seize pages que M. Raynaly consacra à A. Sartini dans *Les Propos d'un Escamoteur* :

Qu'on se figure, écrit-il, un jeune monsieur de vingt-six à vingt-huit ans, d'une beauté fatale et porteur d'un habit dont le drap disparaissait sous la plus complète collection de décorations qu'on puisse imaginer. Les basques seules de cet habit fantastique étaient indemnes. Le dos aussi. Mais sur le devant, des deux côtés, c'était une prodigieuse constellation de croix et de médailles. Toutes les boutiques du Palais-Royal semblaient s'être donné rendez-vous sur cette poitrine ! Certes, j'avais déjà vu des prestidigitateurs décorés, mais celui-là, décidément, passait la mesure, je n'exagère pas en évaluant à une quarantaine les croix, insignes, crachats et médailles qui pendaient, brillaient, oscillaient et cliquetaient sur cette idéale devanture...

Le concert reprit de nouveau et, lorsqu'il fut à sa fin, notre homme revint à la charge. S'approchant du président de la Société, il lui fit, avec son accent italien, un petit discours relatif. Puis, gravement, il lui accrocha une médaille à la boutonnière et lui remit pompeusement le diplôme afférent. L'excellent président, sans rien comprendre à cette étrange cérémonie, accepta bon-

(1) Le vrai nom est Albert Sartini de Rosarno.

nement médaille et diplôme, aux applaudissements des spectateurs qui comprenaient encore moins.

Très peu de temps après j'allais chez lui... J'appris d'abord que « mon excellent ami » était non seulement prestidigitateur, mais surtout magnétiseur. Il m'offrit un magnifique programme au sommet duquel resplendissait une étoile flamboyante centrée d'une sorte de lune soutenue par des nuages. Dans cette lune, un triangle sur les trois côtés duquel on lisait les noms de Mesmer, du Potet, d'Amico. Au milieu de ce triangle un œil ! Ce programme si singulièrement illustré, annonçait les :



RÉDUCTION DU DIPLOME DONNÉ PAR M. A. SARTINI A M. RAYNALY

*Séances scientifiques expérimentales de
Magnétisme, Catalepsie et Lucidité, par le professeur E. Saldini (1).*

Parmi l'énumération d'une trentaine de titres relatifs aux expériences, on relève les perles suivantes : Démonstration de l'état d'hypnotisme par la fascination du regard (?)... — Rétablissement (sic) de l'état de station (?). — Dilatation de la pupille oculaire. — Opérations chirurgiques (sic). — Raideur et glace de cadavre (brou...!). — Anesthésie..., avec un renvoi donnant la folâtre explication suivante : « C'est dans cet état d'anesthésie complète que se trouvent les malheureux frappés de catalepsie et qui se réveillent après quelques jours dans l'horreur ténébreuse du cercueil, frappant vainement de leurs poings les planches inflexibles de la bière !... »

A la première entrevue, il m'offrit gratuitement, une modeste dé-

(1) M. Raynaly a appelé Sartini du nom de Saldini pour éviter d'être inquiété par lui. Il est facile de s'assurer du vrai nom par la dédicace de la photographie.

coration accompagnée de l'indispensable diplôme que j'ai la joie de posséder encore (1), mais que j'ai eu la coupable négligence de ne point faire encadrer. Quant à la *marquise*, j'ai eu la modestie de ne jamais m'en parler, même dans les plus solennelles occasions. Tel était le jeu de ce rastaquouère. Cet analyste du cœur humain s'adressait indistinctement à tout le monde, sachant bien qu'ils sont rares, ceux qui se montrent *inaccessibles* à ces légères satisfactions de la vanité. Il commençait par faire cadeau d'une petite décoration sans grande importance. Il y avait bien, disait-il, quelques menus frais, mais c'était son affaire, trop heureux de vous offrir cette faible marque de son estime, etc... etc... C'était une entrée en matière. Quelque temps après, il insinuait que votre boutonnière ne pouvait en rester là. Alors, c'étaient des offres diverses : pour quarante francs, vous pouviez avoir un ruban d'un vert éclatant. Pour cent, cinq cents ou mille francs et plus, vous pouviez prétendre aux plus importantes distinctions. Je connais certaines de ses dupes qui ont versé jusqu'à deux mille francs pour des décorations qu'ils n'ont, d'ailleurs, jamais vues !

De quel droit exerçait-il ce singulier commerce ? De qui était-il l'agent ? De quelle ténébreuse officine tirait-il tous ces magnifiques diplômes qu'il me fit voir un jour ? Mystère et ferblanterie ! Je n'ai jamais rien pu savoir à ce sujet, pour l'excellente raison que je ne le lui ai pas demandé, supposant qu'il se serait probablement bien gardé de me le dire. Je n'en étais pas moins fixé sur l'honorabilité del signor Ernesto Saldini de Riosalto, comme il se faisait appeler dans les grands jours...

... Avant d'en finir avec lui, il faut citer l'exemple suivant qui est d'une rare édification : il prend un jour la résolution d'aller offrir une de ses décorations interlopes à Victor Hugo ! Dans ce but, peu banal, il me proposa, ainsi qu'à cinq autres personnes, de former une députation investie de l'honneur d'aller présenter cette distinction au Maître... Saldini, qui avait toutes les audaces et une garde-robe *ad hoc*, avait revêtu, pour la circonstance, un superbe costume d'attaché d'ambassade, tout brodé d'or, chapeau à cornes et à plumes, s'il-vous-plaît, épée au côté, et, naturellement, l'inévitable constellation composée de toutes les décorations que son magnifique habit pouvait contenir, y compris la cravate de commandeur, etc..., etc... Nous arrivons chez Victor Hugo. Là, Saldini expose le but de notre visite à la personne chargée de nous recevoir, celle-ci monte prendre des ordres et redescend en nous disant textuellement ces mots : « *Messieurs, entrez au salon, Victor Hugo va descendre* ». Nous entrons au salon et, après quelques minutes d'attente, le maître apparaît, vêtu simplement d'une longue houppelande. Nous nous inclinons en silence, visiblement émus. Seul, Saldini, suffisamment maître de sa personne, débite un speech et remet sa modeste offrande au poète, qui accepte simplement et ne paraît trouver dans cette petite cérémonie rien de bien extraordinaire... Il accepta facilement la demande qui lui fut faite d'un

(1) C'est ce diplôme que M. Raynaly a bien voulu nous donner et que nous reproduisons.

reçu de sa main, et Saldini emporta un autographe du grand homme. C'était ce qu'il voulait... Le lendemain, le Journal rendit compte de cette solennité...

Quelque temps après, je fus en butte aux obsessions de mon « excellent ami » qui voulait absolument me décorer à nouveau, moyennant finances cette fois ! Il s'agissait simplement de se faire rembourser des petits honoraires pour la première distinction dont il m'avait gratifié. Il en fut naturellement pour ses frais. J'en savais assez, trop même, sur son compte et cessai finalement toute relation avec cet individu...

Dans notre prochain numéro, nous publierons quelques autres pièces de notre dossier sur M. Sgaluppi-Sartini-Das-Sarak-Zarak, etc.
(A suivre.)

Un don de 50.000 fr. à l'Académie des Sciences

LE PRIX FANNY EMDEN

Par un acte passé à la date du 9 mai 1910, Mlle Juliette de Reinach a fait donation à l'Académie des Sciences d'une somme de *cinquante mille francs*, dont les arrérages doivent servir à fonder un prix *biennal* de *trois mille francs*, portant le nom de « Fondation Fanny Emden », du nom de sa mère qui de son vivant avait exprimé le désir de le fonder, en souvenir de son mari.

Ce prix est destiné à récompenser le meilleur travail traitant de l'Hypnotisme, de la Suggestion et, en général, des Actions physiologiques qui pourraient être exercées à distance sur l'organisme animal.

L'annonce de ce prix n'ayant pu figurer dans le programme de 1911, l'Académie a décidé que mention en serait faite aux *Comptes rendus* et que le *déla*i d'inscription des candidats pour le prix à décerner en 1911 sera reporté au 1^{er} juin.

Mlle Juliette de Reinach a offert une somme supplémentaire de *trois mille francs*, une fois donnée, afin de permettre à l'Académie de mettre le prix au concours, pour la première fois, pour l'année 1911.

Les travaux destinés à ce concours doivent être directement adressés par les auteurs au secrétariat de l'Académie des Sciences, quai Conti, à Paris, avec une lettre constatant l'envoi et indiquant le concours pour lequel ils sont présentés. Lorsque le travail est imprimé, les concurrents doivent en envoyer deux exemplaires ; s'il est manuscrit, et dans ce cas il doit être écrit en français, un seul exemplaire suffit.

Une commission de sept membres sera nommée par l'Académie dans une de ses prochaines séances. Aucun candidat n'est inscrit au concours.

Expérimentation Magnétique

et Hypnotique

Comment on doit développer les Sujets (*Suite*)

par Gaston DURVILLE

Dans les numéros précédents, j'ai exposé à l'expérimentateur :

1° Comment il doit se mettre en garde contre les faux sujets qui s'offrent à lui (novembre) ;

2° De quelle façon il doit lui-même chercher ses sujets (décembre) ;

3° Enfin, quels sont les accidents que peuvent provoquer la brutalité et la maladresse et les procédés à employer pour y remédier (janvier).

Il nous reste maintenant à étudier la technique expérimentale elle-même. Dans cet exposé, aussi précis et synthétique que possible, je m'attarderai surtout à l'étude des procédés de magnétisation ou d'hypnotisation les plus pratiques, et ferai le moins de théorie possible : des faits, rien que des faits, voilà un principe dont je m'efforcerai de m'écarter le moins possible. Les théories sont utiles, mais elles ont leur vogue, sont critiquées et disparaissent ; un fait bien observé, au contraire demeure. D'ailleurs les théories qui veulent expliquer le mécanisme, la cause du sommeil — qu'il s'agisse de sommeil naturel ou d'hypnose — sont trop nombreuses et différentes pour que nous nous y attardions.

On peut schématiquement classer les méthodes qui se proposent de déterminer le sommeil de l'hypnose en 3 catégories, suivant la manière d'opérer ou d'interpréter la manière d'opérer :

1° La première technique opératoire (première en date) est celle des magnétiseurs. Depuis des siècles, ceux-ci provoquent le sommeil en pratiquant devant le sujet des manœuvres manuelles appelées *passes*. Ils prétendent que ces passes ont pour but de saturer le patient du *fluide* dont ils sont chargés ;

2° La seconde technique (en date) est celle des hypnotiseurs. Elle remonte à 1843, époque à laquelle Braid affirma et crut démontrer que le fluide des magnétiseurs n'existe pas, par le seul fait qu'il pût endormir ses sujets par fixation d'un *point brillant* (bouchon de carafe, etc...), et sans aucune intervention de l'opérateur ;

3° La dernière technique (en date) et la plus universellement

adoptée aujourd'hui et qu'on pourrait appeler technique des suggesteurs, prétend démontrer que l'hypnose n'est due qu'à une action purement psychologique, à l'action d'une *idée* : le sujet s'endormant parce qu'il croit qu'il faut qu'il s'endorme, autrement dit le sommeil n'est que le résultat de l'auto-suggestion du patient et l'hypnose n'est qu'un cas de la suggestibilité. De cette explication, il résulte que non seulement le fluide des magnétiseurs n'existerait pas, mais pas davantage la prétendue action physique, qui pour Braid, endormait le sujet.

De ces trois théories, découlent 3 techniques expérimentales absolument différentes, et les partisans de l'une sont souvent les ennemis acharnés de ceux de l'autre. Ainsi les magnétiseurs, qui soutiennent l'existence du fluide humain et qui pensent que tous les phénomènes du sommeil lui sont dûs, considèrent mal les hypnotiseurs qui nient l'existence de ce même fluide. A côté des hypnotiseurs, se dressent les suggesteurs, si je puis ainsi dire, qui sourient en traitant de naïfs magnétiseurs et hypnotiseurs.

Mais alors, où est la vérité? Ce serait une présomption bien ridicule de vouloir prétendre posséder le vrai et essayer de le chercher dans l'une ou l'autre des 3 techniques plus haut décrites. Chacune de ces 3 techniques a pour partisans des savants dont la valeur est incontestable, et dont on ne peut dire qu'ils ont commis, dans l'étude du sommeil provoqué, des grossières erreurs.

Parmi les savants qui admettent l'existence de forces mal connues émanant de l'être humain, forces capables de provoquer le sommeil de l'hypnose, on trouve des gens, dont il suffit de citer le professeur Ch. Richet.

Le professeur Charcot, au contraire, niait l'existence de ces forces et affirmait comme Braid que le sommeil est le résultat d'une action tout à fait indépendante de l'être humain.

Le professeur Bernheim enfin, qui a affirmé que dans l'hypnose, c'est la suggestion qui fait tout, a lui aussi, consciencieusement étudié la question pendant de longues années.

Mais alors qui croire? A mon humble avis, je crois que la vérité est dans l'éclectisme, c'est-à-dire que chacune des trois théories a du vrai. Je ne puis que me ranger à l'idée soutenue si magistralement au *Congrès international de Psychologie expérimentale*, par notre collaborateur, le professeur Boirac. Chaque école, magnétique, hypnotique, suggestive, a bien vu une face de la question, et c'est en synthétisant impartialement les don-

nées des trois écoles, qu'on doit approcher le plus de la vérité, c'est ce que nous démontrerons.

Nous allons étudier successivement la technique employée par chacune des trois écoles, pour provoquer le sommeil.

Procédés de l'École Hypnotique

C'est à Braid que revient l'honneur d'avoir créé l'hypnotisme. Il assista à une séance du magnétiseur Lafontaine. Son impression première fut que tous les phénomènes obtenus par celui-ci, n'étaient que truc et connivence. Toutefois, un fait le frappa : l'impossibilité dans laquelle se trouvait le sujet d'ouvrir les yeux. Mais Braid ne pouvait considérer comme plausible l'hypothèse proposée par Lafontaine pour expliquer les phénomènes, à savoir, l'existence d'un fluide s'échappant des doigts pendant les passes. Il remarqua que non seulement les magnétiseurs faisaient des passes devant le sujet, mais aussi qu'ils le regardaient fixement dans les yeux. Braid en conclut que c'est l'œil, considéré non pas comme source de fluide, mais comme simple foyer lumineux, qui fatigue le sujet et détermine chez lui le besoin de dormir; de même que quiconque éprouve le besoin de dormir après une journée de fatigue. Braid se mit à expérimenter et publia le résultat de ses longues recherches dans un livre intitulé *Neurypnologie*. Voici les procédés d'hypnotisation qu'il enseigne :

Procédés d'hypnotisation de Braid. — Prenez un objet brillant quelconque entre le pouce, l'index et le médus de la main gauche, tenez-le à distance de 25 à 45 centimètres des yeux, dans une position telle, au-dessus du front, que le plus grand effort soit nécessaire du côté des yeux et des paupières pour que le sujet regarde fixement l'objet. Il faut faire entendre au patient qu'il doit tenir constamment les yeux fixés sur l'objet et l'esprit uniquement attaché à l'idée de ce seul objet. On observera qu'à cause de l'action synergique des yeux, les pupilles se contracteront d'abord, peu après, elles commenceront à se dilater, et après s'être considérablement dilatées, et avoir pris un mouvement de fluctuation, si les doigts indicateur et médian de la main droite étendus et un peu séparés, sont portés de l'objet vers les yeux, il est probable que les paupières se fermeront involontairement avec un mouvement vibratoire. Si le patient fait mouvoir les globes oculaires, demandez-lui de recommencer, lui faisant entendre qu'il doit laisser les paupières tomber, quand, de nouveau, vous porterez les doigts vers les yeux. Après un intervalle de 10 à 15 secondes, en soulevant doucement les bras et les

jambes, on trouvera que le patient, s'il est *fortement affecté*, a une disposition à les garder dans la position où ils ont été placés. S'il n'en est pas ainsi, demandez-lui, d'une voix douce, de maintenir les membres étendus. A part la vue, toutes les impressions des sens spéciaux, y compris les sensations de chaud et de froid et certaines facultés mentales sont d'abord prodigieusement exaltées, comme il arrive dans les effets primitifs de l'opium, du vin et de l'alcool. Un coup soudain ou une pression sur un muscle rigide, fait cesser l'hypnotisation de la partie rigide.

Braid a reconnu comme conditions indispensables à la production du sommeil, deux choses : la fixation de l'œil et la fixation de l'attention : « *Je lie, dit-il, l'attention à une idée et les yeux à un point* ». Il insiste sur un fait, que l'hypnotiste le plus expert s'exercera en vain si le sujet ne s'y attend pas et ne s'y prête pas de corps et d'âme.

Procédé de « déshypnotisation » de Braid. — Braid réveillait son sujet en frappant dans les mains, ou en frappant le sujet lui-même sur le bras ou la jambe. Il employait encore un courant d'air projeté contre la face, ou le frottement des paupières.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, Braid employait des procédés un peu violents pour endormir et surtout pour réveiller et bien souvent ses sujets devaient, après la séance, éprouver un mal de tête plus ou moins violent. Il s'était d'ailleurs rendu compte de la congestion cérébrale que provoque la fixation du regard, puisqu'il recommande de ne pas hypnotiser les gens prédisposés à l'apoplexie.

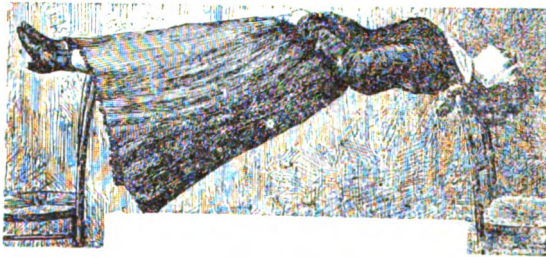
Il a énuméré un peu pêle-mêle les caractères de diverses phases de l'hypnose, sans avoir nettement isolé ces phases. Il décrit ainsi la persistance des attitudes au début du sommeil (c'est un caractère de la phase cataleptique), le somnambulisme et des caractères léthargiques. Mais c'est Charcot qui reconnut et classa les 3 phases du sommeil provoqué : catalepsie, somnambulisme, léthargie.

Procédés d'hypnotisation de Charcot et de l'école de la Salpêtrière. — Braid, pour endormir, n'avait employé que la fixation d'un objet brillant. Charcot devait étendre beaucoup les procédés, et montrer que n'importe quelle excitation sensorielle, pourvu qu'elle soit assez violente, ou assez prolongée, est capable de provoquer le sommeil. Il a surtout étudié l'hypnose chez les hystéro-épileptiques. Paul Richer, son élève, a exposé la conception de son maître, dans le remarquable ouvrage intitulé : *Etudes cliniques sur la Grande hystérie*. Il y expose que l'hyp-

notisme représente un groupe contenant plusieurs états nerveux *différents les uns des autres*, chacun de ces états s'accusant par une symptomatologie qui lui appartient en propre.

Il n'y aurait ainsi aucune analogie entre chacun des trois états, Paul Richer dit : « Les actions hypnogéniques, qui produisent un ébranlement violent du système nerveux donnent lieu à l'état nerveux désigné du nom d'état léthargique, tandis que celles qui impressionnent doucement le système nerveux... produisent un état nerveux désigné sous le nom d'état somnambulique ».

Les différents états doivent être ramenés à 3 types qui sont, dans la nomenclature que Charcot a proposée à l'Académie des Sciences : l'état cataleptique, l'état léthargique, l'état somnambulique.



SUJET EN CATALEPSIE.

L'École de la Pitié, avec Dumontpallier et P. Magnin, devait prouver qu'il y a plus de cohésion entre les différentes phases de l'hypnose et que, suivant le mot de Paul Magnin, les différentes phases de l'hypnose ne sont que des *degrés* plus ou moins profonds d'une même affection.

Bottey, dans son ouvrage *Magnétisme animal*, expose une des conditions nécessaires à l'hypnotisation : le silence, dit-il, est une condition, sinon indispensable, du moins très favorable, et le sujet devra, en plus, pour faciliter l'expérience, être absolument consentant et se mettre dans un état complet de calme cérébral. Le temps nécessaire pour arriver à l'état hypnotique est variable. Lorsque les sujets ont été entraînés par plusieurs expériences précédentes, la somniation se produit d'une façon presque instantanée. Lorsqu'au contraire on a affaire à une première manœuvre d'hypnotisation, le temps varie entre 3 à 20 minutes, quelquefois davantage.

Charcot employait pour provoquer le sommeil :

1° La *lumière intense* (procédé brutal à délaïsser). Paul Richer

le décrit de la façon suivante : placez la malade (Charcot expérimentait sur les hystéro-épileptiques), devant un vif foyer lumineux : lampe Bourbouze, lumière Drummond, lumière électrique, priez-la de fixer du regard. Au bout d'un temps généralement très court, et parfois d'une façon instantanée, survient l'état cataleptique.

2° *Influence du regard.* — Il suffit de fixer la malade dont le regard est fixé vers l'expérimentateur, bientôt celle-ci pousse un soupir et tombe en léthargie. Ouvrez les yeux, elle est en catalepsie. Ce procédé peut être appelé, procédé de fascination. Les hypnotiseurs purs, ne voient dans ce procédé qu'une action lumi-



CATALEPSIE PROVOQUÉE PAR UN BRUIT INTENSE ET INATTENDU (D'APRÈS P. RICHER.)

neuse ; les partisans du magnétisme veulent y voir l'action fluïdique qu'exerce l'œil. Pour pratiquer ce procédé, sans fatigue, il est bon de ne pas fixer les yeux du sujet, mais la racine du nez de celui-ci. On s'éloigne au moment où on remarque que l'œil devient fixe, la catalepsie est obtenue.

Charcot et Richer n'ont pas remarqué que la catalepsie pouvait, de cette façon, être obtenue primitivement.

3° *Vibrations sonores.* — Par le son, Charcot endormait ses malades en les plaçant sur la boîte de renforcement d'un fort diapason en métal de cloche, mis en vibration par un archet. Au bout de quelques instants, il obtenait la catalepsie.

Weinhold et Heidenhain, partant du même principe, ont employé comme moyens hypnogènes, le *tic-tac d'une montre*. D'ailleurs il ne faut pas oublier que les moyens doux d'hypnotisation par l'ouïe sont sans cesse employés dans la vie courante : c'est par leur mécanisme que le nourrisson s'endort, par exemple, au chant monotone de la nourrice. Le bruit de la mer, celui du vent dans les branches, celui de la pluie, etc..., provoquent de même le sommeil.

4° *Bruits intenses inattendus.* — Charcot a montré de même

qu'une hystérique hypnotisable peut être cataleptisée brusquement sous l'influence d'un son inattendu, par exemple, par un coup de gong chinois.

5° *Pressions sur le vertex*. — C'est un procédé décrit par Paul Richer. La pression sur le sommet de la tête quand il existe à cet endroit une zone hystérogène, met un sujet léthargique en somnambulisme.

Pitres de Bordeaux, a montré, dans le même ordre d'idées que le *contact des zones hystérogènes* peut provoquer l'hypnose. Les zones hystérogènes deviennent alors des zones hypnogènes. Ces zones sont des endroits hypéresthésiés situés un peu partout sur le corps. Elles siègent de préférence au niveau des ovaires, aux poignets, aux pouces, sous les seins, à la pointe du sternum, à la pointe de l'omoplate, au lobule de l'oreille. C'est souvent en questionnant la malade qu'on apprendra que certaines parties de son corps sont particulièrement sensibles et on pensera ainsi à l'existence possible des points hypnogènes dont la pression pourra déterminer le sommeil. C'est par l'existence d'une zone hypnogène siégeant aux pouces qu'on expliquerait le sommeil que produisent les magnétiseurs en serrant les pouces de leurs sujets.

Les *passes* des magnétiseurs sont considérées par l'Ecole de la Salpêtrière comme véritablement efficaces, pour provoquer le sommeil, mais elles agiraient non pas par le fluide, mais par le courant d'air qui agit sur la sensibilité générale, ou par l'effleurage de la peau. Heidenhain et Charles Richet ont soutenu des idées comparables. Ce dernier a montré que les excitations faibles de toute nature, sont bien préférables aux excitations fortes. J'ai constaté également que l'hypnose produite par des vibrations douces est beaucoup plus calme et paisible que celle produite, par exemple, par la fixation du regard. Le petit L..., endormi par la vibration faite à l'aide des pouces sur le crâne (en particulier sur les mastoïdes), dort d'un sommeil paisible; endormi par un autre procédé, il a des tremblements, sursaute et rêve à haute voix.

• *Procédé du docteur Luys* (Ecole de la Charité). — Le Dr Luys remplaça la fixation d'un point brillant quelconque par la contemplation d'un miroir à alouettes en rotation. Le sujet dirige son regard et le maintient fixé sur l'objet brillant qui tourne devant lui, peu à peu, il est fasciné, la fatigue arrive, et au bout d'une minute ou deux, on est tout étonné de le voir fermer les

yeux, se renverser sur le fauteuil et présenter des symptômes de catalepsie.

Procédé de Féré et Binet. — Ces auteurs ont décrit dans leur ouvrage : *Magnétisme animal*, un procédé qui leur est personnel : ils ont provoqué l'hypnose en excitant non pas la vue, l'ouïe ou la sensibilité générale, mais l'odorat en faisant respirer au patient des odeurs fortes (musc, etc...). Les *excitations du pharynx* avec les barbes d'une plume, par exemple, les ont conduits au même résultat.

Procédé de Laségue. — Laségue provoquait la léthargie en comprimant à l'aide des pouces les *globes oculaires*.

Procédé de Landouzy. — Landouzy a confirmé des idées déjà soutenues par Bureq et Hector Durville, à savoir que l'*aimant* appliqué au front est capable de provoquer le sommeil.



Procédés de Hector Durville. — La *chaleur* peut déterminer le sommeil : J... que j'ai présentée à la Société Magnétique de France en 1909, s'endormait quand on lui plaçait devant le front l'extrémité d'une tige de fer dont on chauffait l'autre bout. Elle se réveillait lorsque la tige se refroidissait.

Hector Durville, Weinhold et de Rochas ont montré qu'un sujet s'endort sous l'influence de l'*électricité*. Mad. Vix, un sujet de Hector Durville, s'endort quand on la met en rapport avec l'électrode positive d'une pile, elle se réveille quand on la met en rapport avec le pôle négatif.

Le *mouvement* est capable de provoquer aussi le sommeil. Mad. Vix est placée debout, un pendule, formé d'un poids suspendu à une corde fixée au plafond tourne autour du sujet, celui-ci s'endort. Inversement le sujet s'endort, s'il tourne autour du pendule immobile.

Procédés de dés-hypnotisation des Ecoles hypnotiques. — J'ai dit déjà quel grand intérêt il y a pour le sujet de ne le laisser partir

que complètement réveillé. Luys, dans ses *Leçons cliniques sur l'Hypnotisme*, dit : « S'il n'est pas toujours aisé d'endormir les sujets, il n'est pas toujours facile de les réveiller convenablement, et c'est là un des points les plus délicats de la pratique de l'hypnotisme sur lequel j'appelle toute votre attention, qui est susceptible de mettre les personnes inexpérimentées dans de très grands embarras... »

Pour réveiller les sujets endormis par la méthode hypnotique, on pourra employer :

1° Le *souffle froid* sur la tête ou le *courant d'air* que produit, par exemple, un carton qu'on agite devant la face.

Certains auteurs emploient l'*eau froide* qu'ils projettent sur la tête du dormeur. Luys réveillait ses sujets en leur *soufflant légèrement* sur les yeux qu'il tenait *ouverts* : « On voit qu'instamment, dit-il, il (le sujet) se frotte les paupières dans l'attitude d'une personne qui sort d'un vrai sommeil, il promène ses regards autour de lui, il prend connaissance du milieu ambiant... Il convient de souffler également sur les deux yeux pour produire des effets bi-latéraux dans les régions centrales ». D'ailleurs dans la suite, le Dr Luys a reconnu qu'il est bien préférable de réveiller lentement le sujet en employant une *suggestion douce* telle que : « Vous vous réveillez progressivement, vous reprenez conscience, à votre réveil vous serez très bien. »

Mon sujet Marcel se plaint de mal à la tête quand je le rappelle à l'état de veille en lui commandant d'un ton sec : « Réveillez vous ! » ; il est au contraire très bien lorsqu'il a mis une à deux minutes pour revenir à l'état de veille. Quand je présente avec Mme Adrienne des expériences d'hypnotisme dans lesquelles j'ai produit un réveil brusque, elle se sent mal à l'aise, me prie de l'endormir à nouveau et de la réveiller doucement.

On a proposé aussi, entre autres procédés de réveil : les *chocs* sur le sujet, l'*appel du sujet*, etc...

Enfin Dumontpallier et Paul Magnin (note à l'Académie des sciences, mars 1882), ont établi un grand principe qu'on vérifie souvent, et que l'Ecole de Charcot n'admit pas : « *l'agent qui fait défait* ». De cette affirmation il résulte qu'une excitation qui a produit l'hypnose est aussi capable de la faire cesser si on la prolonge. Le tic-tac d'une montre, par exemple, produit d'abord le sommeil puis réveille le sujet.

Dans le prochain numéro, nous étudierons les procédés des écoles suggestive et magnétique.

(A suivre.)

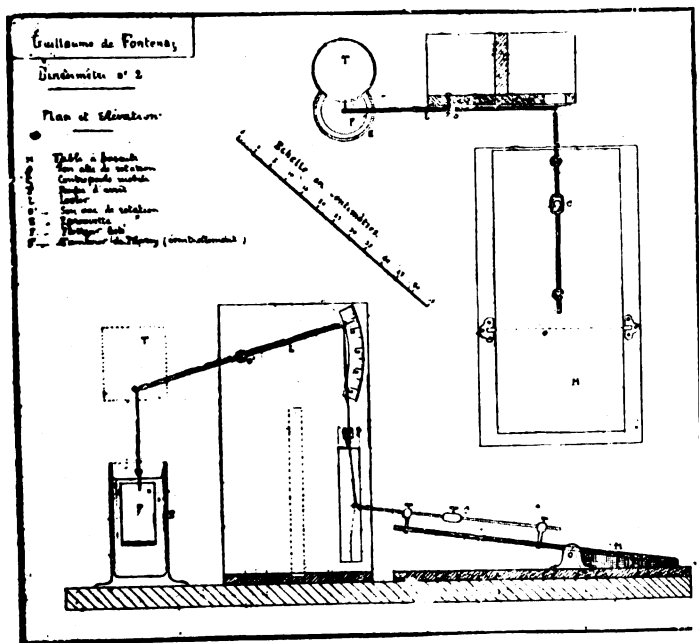
Le Cinésimètre n° 2

de M. Guillaume de FONTENAY

Présenté au Congrès international de Psychologie expérimentale à Paris, en novembre 1910, et destiné à l'étude de certains médiums ☉ ☉ ☉ ☉ ☉

Messieurs,

Au cours du VI^e Congrès international de Psychologie qui s'est tenu à Genève du 2 au 7 août 1909, M. le Dr Sydney Alrutz, de l'Université d'Upsal, présenta un appareil destiné à vérifier et, dans une certaine mesure, à évaluer l'action sur les objets inertes (tels que tables, planchettes, etc.), de certains organismes que l'on appelle parfois des organismes *labiles*



(terme employé notamment par le Dr Alrutz) et que nous désignons plus habituellement sous le nom de médiums.

Je ne dirai rien de l'appareil ou plutôt des appareils présentés alors, parce que l'on en trouve la description (pages 247 à 261) dans le volume des Comptes rendus. Il m'a paru toutefois qu'il devait être assez difficile, avec ces appareils, à raison de la grande mobilité des balances, d'apprécier sous une approximation suffisante les forces mises en jeu, dès que ces forces

atteindraient la valeur de quelques hectogrammes. D'autre part, le Dr Alrutz, fort justement à mon avis, s'arrangeait de telle sorte qu'une force minima de 10 grammes fût nécessaire pour mouvoir la bascule. J'ai donc pensé qu'il pourrait être avantageux d'utiliser à l'occasion un instrument fournissant un champ d'indications **plus étendu**, et j'ai combiné le dispositif que j'ai l'honneur de vous présenter.

L'instrument se compose de deux parties absolument indépendantes l'une de l'autre et facilement démontables et transportables. La première est une table à bascule sur laquelle on fera agir le médium. La seconde est l'appareil de contrôle et de mesure.

Table à bascule.

Elle se compose essentiellement d'une planchette inclinée *M*, mobile autour d'un axe *O* porté par deux tourillons fixés sur une planche épaisse formant base, planche que l'on peut fixer **très solidement au moyen de vis ou de serre-joints sur** une table de laboratoire. La partie *M* de la planchette, qui se trouve en avant de l'axe et sur laquelle le médium place ses mains, est munie de joues latérales et d'une baguette antérieure destinées : 1° à empêcher la pression des mains de déterminer un mouvement quel qu'il soit ; 2° à rendre plus difficile la fraude en empêchant le médium de glisser un doigt ou un crochet sous la planchette.

Le long bras de ladite planchette porte un contrepoids mobile à vis de serrage *C* destiné à équilibrer la table basculante suivant les besoins. L'extrémité de la glissière du contrepoids se termine en crochet renversé (pointe en bas) et dépasse de cinq ou six centimètres l'ensemble de la planchette et du socle.

Appareil de contrôle et de mesure

Cet appareil est d'une grande simplicité. Il consiste en une planche verticale assujettie par une seconde planche qui lui sert de contrefort sur une troisième planche servant de socle. Le tout est disposé sur la table du laboratoire à la suite du dispositif précédent ou, mieux encore, sur une seconde table indépendante de la première. Une fenêtre rectangulaire que l'on voit au-dessous de la poulie *P* permet d'installer l'appareil de mesure de trois façons différentes par rapport à la table basculante, c'est-à-dire : soit perpendiculairement, comme on le voit en plan (partie supérieure de l'épure) soit parallèlement, comme on le voit en élévation (partie inférieure de l'épure) soit encore perpendiculairement, mais de façon que les indications ne soient pas vues du médium ; et alors la tige à crochet de la planchette passe à travers la fenêtre ménagée dans ce but.

La planche verticale porte un fléau *I*, mobile autour d'un axe

O'. La partie de droite du fléau se termine par un crochet et promène un index sur l'arc gradué visible en élévation. A ce crochet est fixé un cordon souple qui passe dans la poulie-arrêt *P* dont il sera parlé tout à l'heure. Le bras de gauche du fléau se termine également par un crochet et par une pointe traçante que l'on ne voit pas en élévation, mais que l'on distingue en plan.

La partie essentielle de l'appareil consiste en un flotteur (1) *F* qui, suspendu au crochet de gauche du fléau *L*, plonge entièrement dans l'eau d'une éprouvette *E*. J'appelle aussi l'attention sur l'utilité de la poulie-arrêt *P*. Elle est, avec plus de fini, du type de ces poulies-arrêts qui servent à manœuvrer certains stores de fenêtres et que l'on trouve dans toutes les quincailleries. Elle permet au cordon de descendre quand la tablette bascule, mais dès que la tablette revient vers sa position initiale, la poulie-arrêt empêche le cordon de remonter et par conséquent maintient le fléau *L* à la position qu'il vient de prendre.

Tel que je viens de le décrire, mon appareil n'est pas enregistreur ; mais il est facile, quand on le désire, de lui adjoindre en *T* un cylindre de Marey sur lequel la pointe traçante viendra inscrire toutes les indications désirables.

Mode d'emploi

On commence par régler l'appareil de contrôle de telle sorte que le fléau *L* passe au zéro de l'arc et que le flotteur *F* soit complètement immergé et recouvert de 1 à 2 cm. d'eau seulement. La pointe traçante vient en contact au bas du tambour. C'est la position indiquée en élévation sur le croquis.

Puis on noue le cordon au crochet de la table à bascule, de telle sorte qu'il y ait une légère tension. Cela fait, on règle à volonté, au moyen du contrepoids *C*, l'équilibre de la table à bascule.

Enfin on prie le médium de s'installer commodément et d'essayer son action. Que va-t-il se produire ? Je suppose que, pour un faible médium, on ait réalisé un équilibre peu stable. La seule pression de ses mains en *M* ne peut naturellement déterminer aucun mouvement, puisque la planchette est calée dans ce sens par ses joues (voir ci-dessus) ; mais dès que le médium dégagera une force *soulevante*, si je puis m'exprimer ainsi, le long bras de la planchette s'abaissera, le fléau quittera le zéro de

(1) Ce terme de *flotteur* est impropre. C'est un flotteur qui ne flotte pas. On a soin, au contraire, de le lester de telle sorte que son poids spécifique moyen soit égal ou même légèrement supérieur à celui du liquide dans lequel il est plongé. De la sorte, le cordon auquel il est accroché supporte une faible tension.

la graduation et marquera 2°, 4°, 6° ; enfin le flotteur sera soulevé et commencera à émerger. C'est ici que réside, je crois, l'intérêt pratique de mon dispositif. Avec une balance ordinaire on serait très vite débordé, car on ne peut faire varier sa résistance qu'en ajoutant ou retirant des poids, opération presque toujours impraticable quand on expérimente avec des médiums qu'il faut d'ailleurs autant que possible observer assez attentivement. Et c'est ce qui me paraît un point faible dans l'appareil du Dr Alrutz.

L'avantage de mon flotteur, c'est qu'il dote la balance d'une résistance progressivement croissante, en vertu du principe d'Archimède ; et l'on peut ainsi passer, même pour un très petit déplacement de la planchette, d'une résistance de quelques grammes à une résistance d'un kilogramme et même plus.

Le rôle de la poulie-arrêt n'est pas négligeable, lui non plus. Il permet à l'observateur de ne pas un seul instant perdre de vue son médium pendant la durée du phénomène. Je n'ai pas à me préoccuper de faire une lecture. Je la ferai après, quand la planchette sera retombée. Alors je note le chiffre de la graduation et je remets tout en place pour un nouvel essai, en soulevant le levier de la poulie. C'est excessivement simple et, le plus souvent, on peut se passer ainsi du tambour enregistreur.

Mesure de la force développée

Je n'ai pas besoin de faire remarquer ce que présente d'illusoire, jusqu'à nouvel ordre, une mesure de ce genre. En effet, nous ignorons totalement le point d'application de la force dégagée par un médium, dont les mains reposent sur la planchette. Supposez qu'elle émane du bout de l'index, ou bien du pouce, ou de l'ensemble des doigts, nous avons des bras de levier très différents et par conséquent, pour un soulèvement de même amplitude, des forces en réalité très différentes. Sous cette réserve et si nous admettons par hypothèse pour point d'application de cette force le centre de gravité du polygone formé par les doigts du médium sur la planchette, voici comment nous opérerons. On remarquera en plan, au-dessous et à gauche de la lettre M l'indication d'un petit trou percé dans la planchette et que l'on bouche avec un peu de cire molle pendant les expériences (en vue d'éviter toute fraude). Je suppose qu'un médium en observation nous ait donné trois soulèvements de 10°, 15° et 25°. La séance terminée, nous débouchons le trou et y introduisons une mince barre d'acier au milieu de laquelle est fixée une cordelette. A celle-ci nous passons le crochet d'un dynamomètre et nous soulevons lentement. Quand le fléau marque 10°, nous lisons l'indication du dyna-

momètre : cinquante grammes, par exemple. Nous continuons jusqu'à 15° et nous lisons alors 80 grammes peut-être. De même nous trouverons, je suppose, 240 grammes à 25°. Le procédé, je le reconnais, manque un peu d'élégance ; mais enfin il offre toute la précision que l'on peut désirer, et c'est déjà quelque chose.

Construction de l'appareil

Je n'insisterai pas sur l'extrême facilité de construction de l'appareil. Moyennant l'achat préalable d'un quadrant gradué (que l'on peut même tracer soi-même) et de quelques ferrures faciles à trouver dans la plupart des grands bazars et des maisons de quincaillerie, n'importe quel menuisier de village établira, sans peine, un cinésimètre de ce genre. Mais je voudrais appeler l'attention sur les faciles modifications qu'on lui apportera en vue de tel ou tel cas déterminé.

D'abord on peut, dans la construction, faire varier le rapport des bras de levier, tant de la planchette M que du fléau L ; mais surtout, suivant que l'on aura à étudier un médium plus ou moins puissant, il est facile de modifier instantanément la progression de la résistance en employant des flotteurs différents. On comprend facilement qu'un flotteur de faible rayon donnera une progression très lente de la résistance et sera favorable à l'étude des forces peu considérables. Avec un médium que l'on aura reconnu puissant, mieux vaudra employer des flotteurs de grand diamètre. Pour de très grandes forces on pourrait même substituer le mercure à l'eau et utiliser un flotteur approprié.

Guillaume de Foutenay



Société de Photographie transcendante

Un prix de 1.000 francs vient d'être accordé au Dr J. Ochorowicz, notre savant collaborateur, par la *Société de Photographie transcendante*. C'est sur la proposition de M. le Commandant Darget, le Secrétaire général de cette Société, que cette récompense a été accordée à l'unanimité. « M. le Docteur Ochorowicz, a dit M. Darget, travaille depuis de longues années à des expériences psychiques. C'est un savant très connu. Il a notamment, depuis deux ans, obtenu des photographies remarquables représentant des objets soutenus sur l'air, sans contact, avec le concours d'un médium. Le Comité de photographie transcendante de Paris est heureux de voter un prix de 1.000 francs à décerner au Dr Ochorowicz ».

Cette somme est prise sur les rentes de la somme de 50.000 francs que la Société a recueillie depuis quelques mois par voie de souscription.

Un Procès de Magie au XIX^e siècle : Les Sorciers de Chilôé

par L. TOURNIER

Notre correspondant L. Tournier, de Conception (Chili), a traduit pour nos lecteurs le volumineux dossier d'un procès qui vint en 1880 devant le Tribunal d'Ancud. En voici le résumé : ☉ ☉ ☉

Un procès de magie en plein XIX^e siècle, le siècle de la vapeur, du télégraphe, des microbes et de cent autres découvertes transcendantes ! Un procès qui nous ramène brusquement par la pensée à quatre ou cinq cents ans en arrière ! De véritables sorciers moyenâgeux, convaincus, avec leur sabbat présidé par un bouc, des sorciers qui pratiquaient l'envoûtement et l'ancienne médecine empoisonneuse des magiciennes de la Thessalie ! Quelle trouvaille ! Quel trésor d'archéologie ! aurait dit Eliphaz Lévi.

Ce procès de magie, ou plutôt de sorcellerie, eut lieu au Chili en 1880, dans la province de Chilôé, dont la capitale est Ancud.

Là existait alors, depuis un temps immémorial, une vaste association de sorciers, dont les ramifications s'étendaient à toutes les îles de la province. Cette association qui s'intitulait de la « *Recta Provincia* », c'est-à-dire de la « Province Droite », avait son roi, sa reine, son président, son vice-président, des conseillers, des exécuteurs des hautes œuvres, etc., etc. Le territoire avait été divisé par elle en juridictions où chaque dignitaire de cette société exerçait son pouvoir. Son existence était connue et tolérée, parce qu'on ignorait complètement ses fins ; on croyait que c'était une association formée dans un but pieux et humanitaire.

Cependant, quelques crimes firent penser à la justice qu'il en pourrait être tout autrement. Le juge d'Ancud fit arrêter les membres les plus influents de cette Société qui tenait toute la population de l'archipel courbée sous son joug par la terreur. Le procès qu'il leur intenta, révéla des choses inouïes et insoupçonnées jusqu'à ce jour.

Déclaration de Mateo Coñuecar

Agé de 40 ans, son frère Andres Coñuecar, qui avait le titre de « Commandant de la Terre » dans l'association de ces sorciers, étant sur le point de mourir, lui conseilla d'entrer dans cette corporation. Il accepta, et son frère lui-même le mena chez Juan Quinchepane qui s'intitulait aussi « Commandant de la Recta Provincia ».

Là, Quinchepane lui fit faire le signe de la croix, puis le fit « jurer comme indigène ». Ensuite il lui fit promettre de ne rien révéler de ce qu'il verrait, de ne point divulguer les secrets, de donner des conseils lorsqu'on lui en demanderait et d'accomplir strictement les ordres qu'il recevrait, on le menaça de la mort s'il manquait à quelqu'une de ces promesses. Il lui donna le titre de conseiller.

Avant de continuer, le juge interrogea l'inculpé sur l'origine de cette association, il répondit : Que par tradition, pour l'avoir entendu raconter par son père et par d'autres personnes qui sont mortes aujourd'hui, il apprit qu'à une époque dont il n'a aucune idée, mais alors que le pays était déjà sous la domination espagnole, un individu appelé Moraleda vint à Payos, afin d'induire quelques naturels à aller dans la péninsule. Personne ne voulut le suivre ; il vint à Tenaun.

Dans cet endroit, Moraleda se fit connaître comme enchanteur en se transformant en poisson, en loup, en colombe et en prenant la forme d'autres animaux, pour démontrer qu'à cause de cela, les Indiens devaient le suivre.

Il y avait dans le même pays, une femme nommée Chillpila, laquelle était une célèbre sorcière que les Indiens allèrent chercher. En témoignage d'estime, Moraleda lui fit cadeau d'un livre de sorcellerie afin qu'elle l'enseignât aux autres indigènes.

Le livre laissé par Moraleda existe encore et fut possédé successivement par tous les chefs de la « *Recht Provincia* » résidant à Quicavi, d'où les indigènes ne permettaient pas qu'il fût emporté. Il est actuellement au pouvoir du prévenu.

A Quicavi même, les indigènes ont construit, à une époque très reculée, mais qui doit concorder avec l'arrivée de Chillpila, une maison souterraine, qu'ils connaissent tous sous le nom de « caverne de Quicavi ». En dedans, cette habitation est lambrissée en planches, elle contient une table, quatre grandes chaises et trois bancs de bois.

Il y a environ vingt ans, pendant que José Merimaù était roi, on ordonna au prévenu de porter de la viande à des animaux qui se trouvaient dans cette caverne. Il accomplit cet ordre en portant la chair d'un chevreau qu'il égorga.

Il fut accompagné par Merimaù, lequel, en arrivant près de la caverne, commença à faire des gambades, suivant la coutume des sorciers, ensuite il ouvrit la porte. Cette porte était recouverte par une couche de terre, de broussailles et d'herbes afin de la cacher, ensuite on découvrait une serrure dont la clef était en alchimie (1).

(1) Le texte dit : *alquimia*, vocable qui ne comporte aucune autre traduction que ' « alchimie ». Je ne sais ce que l'accusé a voulu dire, mais étant donné que

A l'intérieur de la caverne, ils virent deux êtres complètement défigurés. L'un d'eux ressemblait à un bouc, (l'accusé a voulu dire sans doute que cet individu se tenait à quatre pattes comme le bouc), l'autre était un homme nu avec une barbe et des poils blancs qui lui arrivaient jusqu'au milieu du corps. Celui-ci était connu sous le nom d' « Imbunché », et celui-là sous le nom de « Chibato » (En espagnol : b u c . . . Celui-ci aussi avait le poil et la barbe blancs et très longs, son corps était couvert d'une espèce de soie qu'on lui avait fait pousser en lui faisant des frictions avec l'herbe appelée picochihuin (1) que l'on trouve dans les chutes d'eau, et aussi en lui faisant boire le suc extrait des feuilles de cette plante.

Tous deux semblaient avoir environ 50 ans, ces individus existaient depuis la fondation de la caverne, car on les remplaçait par d'autres lorsqu'ils mouraient.

Les sorciers se les procuraient de la manière suivante : on réunissait le conseil et on choisissait les personnes qui devaient être « Imbunché » et « Chivato », et même lorsqu'elles s'y refusaient, on les prenait de force et on les enfermait dans la caverne. Là on les obligeait à vivre suivant l'usage, sans permettre qu'elles sortent, et on les nourrissait avec de la chair de bouc, de chevreau ou d'enfants morts qu'on volait au cimetière. Comme boisson, on leur donnait une tisane de picochihuin. On accoutumait ainsi ces individus à remplir le rôle auquel ils étaient destinés et on leur apprenait à sauter et à faire des cabrioles.

On les maintenait ainsi enfermées jusqu'à ce qu'on se soit assuré qu'ils n'iraient nulle part et on les menaçait de la mort s'ils cherchaient à s'échapper. On leur donnait de temps en temps la permission de sortir pendant la nuit pour s'amuser. Les sorciers croient que ces deux êtres ne sont plus des chrétiens, mais qu'ils sont transformés en diables, c'est pourquoi ils ne leur donnent que de la chair de bouc, car ils pensent que c'est celle qui leur plaît le plus.

Du vivant de Merimaû, il y avait sur la table de la caverne beaucoup de papiers, de l'encre et des plumes pour écrire, on s'éclairait au moyen de bougies. Lorsqu'il fut initié chez Juan Quinchepane, on l'avertit qu'il eût à se procurer un chayanco, un macuñ et une chaquetilla (jaquette). Le premier de ces objets est une pierre cristalline, qui sert aux sorciers pour se

ces individus étaient sans instruction, il se peut que ce mot, qu'ils avaient entendu sans le comprendre, désignât entre eux un métal spécial dont ils ignoraient le véritable nom. (N. du trad.)

(1) Je ne sais quel est le véritable nom de cette herbe, ni l'espèce botanique à laquelle elle appartient. Il en est de même pour toutes les plantes dont il est question dans ce procès. qui portent des noms indigènes (N. du t.)

reconnaître entre eux. Le prévenu ignore où ceux de ses collègues qui le possèdent ont pu l'acquérir. Le second objet, est une partie de la peau d'un sorcier défunt. Celui qui veut se le procurer doit aller la prendre au cimetière. On enlève au cadavre la peau de la gauche du corps, depuis la poitrine jusqu'au ventre. Cette peau est tannée avec certaines herbes. Lorsque les sorciers s'en servent, ils l'attachent du côté gauche avec des cordons. Pendant la nuit, cette peau répand une lueur spéciale. (Le prévenu ajoute qu'il ignore la raison de ce phénomène.)

Trois semaines avant d'être mis en prison, le prévenu assista à une réunion chez Domingo Coñuecar, présidée par le roi d'Espagne, Juan Pedro Chiguai.

Le but principal de la réunion était d'obtenir du roi l'ouverture de la caverne. Comme il ne voulut pas y consentir, chacun d'eux emporta les présents qu'il avait apportés (argent, drap et autres objets), et ils se retirèrent sans avoir pris aucune résolution.

Il reçut son diplôme de roi de Santiago, de José-Maria Chiguai, ex-roi des Espagnes et père du roi actuel, mais il brûla ce diplôme, car il ne lui attribua aucune valeur, vu qu'on ne lui remettait pas le livre dont il a déjà parlé.

Les sorciers, dit plus loin le prévenu, emploient des os qu'ils nomment Camahueto, avec lesquels ils se font des frictions quand ils ont quelque douleur. Ces os, d'après la tradition, proviennent d'un animal marin. Ils sont assez rares et ont acquis une grande valeur. Ils emploient aussi contre les tumeurs la terre qui provient des cadavres. On l'applique en cataplasmes, avec de l'eau de mer ou de l'urine.

Déposition d'Aurora Quinchem.

Après la mort de José Merimañ, dit-elle, son défunt mari Chodil fut nommé « Président de la Terre » par le « roi d'Espagne », José-Maria Chigüai. Il y avait six mois que Chodil avait reçu ce titre, lorsqu'il mourut subitement.

Après la mort de son mari, Pascual Coñuecar qui s'intitulait « Juge arbitral », donna à l'inculpée et à Cristini Quinchem, le titre de « Rois de la Recta Provincia » du « dessus », avec l'obligation d'inspecter, de conseiller et de sentencier lorsque cela serait nécessaire. On la menaça de la mort si elle n'obéissait point.

L'inculpée donna les recettes suivantes employées par les sorciers :

Chayanco. — Le chayanco qui sert aux sorciers pour se reconnaître est un bouchon de verre de quelque bouteille, ou du moins, quelque chose qui lui ressemble.

Dent de loup. — Les dents de loups s'emploient contre les hémorroïdes ; on les chauffe pour cela jusqu'à ce qu'on ne puisse en supporter la chaleur.

Tonina. — La poudre de cahuel ou tonina, avec de la viande brûlée et de l'eau bénite est bonne contre la folie.

Camahueto. — Le camahueto est un os qu'on trouve dans les rivières. On l'emploie dans les dislocations et les fractures. Pour cela, on le râpe, on le mêle avec des œufs et de la farine de blé et on applique cet emplâtre sur la partie malade avec du papier buvard, mais auparavant, on fait une incision à l'endroit où se trouve la blessure.

Macuñ. — On donne de la phosphorescence au macuñ en mettant de l'huile humaine au milieu et en y mettant le feu.

Copuca et Millahuinllin. — Ce sont deux pierres de rivière. Si on les frotte l'une contre l'autre dans de l'eau et qu'on arrose avec cette eau les pommes de terre qu'on va semer, on obtient une très grande récolte.

Cachin. — Le cachin est une terrible maladie qui est commune à Chiloé et dont on ignore l'origine. Elle est produite par une espèce de fourmis qui se trouve dans les bois secs et pourris. Les sorciers recueillent ces fourmis et les répandent chez ceux qu'ils veulent faire souffrir.

Bocado. — Le bocado (bouchée) est un médicament que les sorciers emploient pour donner une maladie qui fait gonfler le ventre, cause une soif intense et des vomissements. L'estomac ne peut rien garder et le malade tombe dans un état complot de consommation qui se termine par la mort. Ce médicament est composé de lézards et de crapauds séchés au soleil et réduits en poudre, on en met une petite pincée dans une boisson destinée à la victime. On peut guérir la maladie ainsi provoquée en appliquant des cataplasmes faits avec des lézards et des crapauds torrifiés avec du sel, on prend aussi une petite pincée de cette poudre avec de l'eau bénite. La guérison est complète en une semaine.

Dernière déposition et Sentence

Selon la sentence en date du 2 mars 1881, les sorciers furent poursuivis comme membres d'une association illicite qu'ils nomment « Recta Provincia ». D'après les déclarations et la lecture des papiers séquestrés, il en résulte que cette société existe depuis des temps très reculés et compte un grand nombre d'affiliés, lesquels reçoivent à leur incorporation un emploi ou une occupation qu'ils acceptent sous le sceau du secret et le serment d'obéissance.

D'après les noms des endroits pour lesquels ils ont été nommés, on sait qu'ils ont fait une sous-division du territoire avec des noms et des frontières qu'eux seuls connaissent.

Ce corps d'employés, aussi nombreux que celui des affiliés est formé par un roi, une reine (chefs suprêmes), des présidents, des vice-présidents, des intendants, des secrétaires, des commandants, des inspecteurs et des médecins.

En sus du pouvoir mixte et universel qu'ils s'arrogent, ils comptent sur la sorcellerie et la divination, pouvoirs surnaturels dont les croient investis les habitants ignorants des petites bourgades où ils exercent ordinairement lesdits faits de sorcellerie, au point d'obtenir que les paysans aient recours à eux pour formuler des plaintes contre ceux qu'ils supposent être les auteurs des maladies et des décès qui ont lieu dans leurs familles, et sollicitent d'eux des châtimens.

Ils avaient de ce fait les plus grandes facilités pour escroquer ces pauvres gens en leur recouvrant des honoraires pour des notifications, des sentences, etc., ainsi que pour les attirer et en faire des instrumens de leur institution.

Après ces considérans, le juge prononça les arrêts suivans :

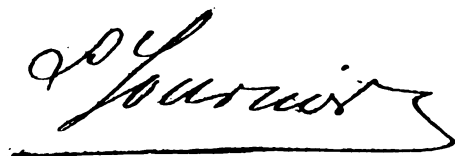
Mateo Coñuecar, âgé de 70 ans, qui est incorporé depuis 30 ans dans cette institution où il servit premièrement comme conseiller et ensuite comme roi de Santiago, qui a reçu des plaintes et recouvré des honoraires, est condamné à 3 ans de prison.

Aurora Quinchem, confesse être reine, a tenu des réunions chez elle, s'est abstenue de décréter des sentences de mort, est condamnée à 541 jours de prison.

Cristino Quinchem, vice-président, et Domingo Coñuecar, « Inspecteur sur la Terre », même peine.

Tel est en substance ce procès qui mérite à bien des égards de figurer à côté des plus célèbres procès de magie.

On croit que ces condamnations portèrent un coup mortel à la société de la « Recta Provincia », car depuis on n'entendit plus parler d'elle. Cela est peu probable, seulement ses membres seront devenus plus circonspects, après cette enquête judiciaire qui démasqua ses tendances et ses procédés, bien certainement son prestige dut s'en ressentir auprès de ses clients habituels, qui apprirent ainsi, qu'au-dessus de cette société qu'ils croyaient toute puissante, il y avait des lois et des fonctionnaires pour les faire respecter, envers et contre toute superstition.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. J. J. J.', with a long horizontal line underneath.

Trucs de la Prestidigitation

par Henri DURVILLE fils

Nous dévoilons chaque mois quelques-uns des moyens employés par les prestidigitateurs pour faire croire à leur extraordinaire puissance.

• • Comment on truque • • la Transmission de Pensée (Suite)

(Voir notre Numéro de Janvier)

2° La Transmission par des Signes

Le prestidigitateur ne prononce aucune parole, mais à l'aide de gestes faits, soit avec la main, soit avec les pieds, il transmet facilement le nombre qui correspond, ainsi que nous l'avons établi dans notre précédent numéro, à la couleur ou à l'acte demandés.

Les gestes et les numéros qui leur correspondent, peuvent être ceux-ci, par exemple :

GESTES ACCOMPLIS PAR LE PRESTIDIGITATEUR SUR LUI MÊME	NUMÉROS CORRESPONDANTS
Main droite aux cheveux	1
» » à l'oreille	2
» » à la cravate	3
» » au revers de l'habit	4
» » dans la poche	5
Main gauche aux cheveux	6
» » à l'oreille	7
» » à la cravate	8
» » au revers de l'habit	9
» » dans la poche	0

Si un spectateur désire que le sujet pense au bleu — couleur qui correspond au chiffre 3 dans la liste donnée dans notre précédent numéro — le prestidigitateur touchera sa cravate de sa main droite et immédiatement le sujet répondra. Veut-il faire exécuter un acte, par exemple, que le sujet vienne lui serrer la main ? En touchant deux fois ses cheveux de sa main droite, le prestidigitateur évoquera chez le sujet le chiffre onze qui correspond à cet acte d'après notre convention.

Les listes que nous avons établies dans notre précédent numéro indiquent seulement des couleurs et des actes à accomplir par le sujet sur lui-même, sur un spectateur et dans la salle,

mais elles peuvent varier à l'infini. Ainsi beaucoup de nos lecteurs ont assisté à la transmission du titre d'un morceau de musique et ont été très étonnés en entendant le sujet jouer immédiatement ce morceau. Dans cette expérience, les opérateurs connaissent 100, 200 airs, plus, si la mémoire et surtout le talent du sujet- artiste le permettent. Les airs sont numérotés et la transmission s'opère soit par la parole, soit par les signes.

Supposons qu'un spectateur demande au prestidigitateur de faire jouer la *Marseillaise* par son sujet et que ce morceau corresponde au chiffre 78. L'opérateur portera successivement sa main gauche à son oreille, puis à sa cravate, gestes qui correspondent aux chiffres 7 et 8 dans notre liste.

Dans toutes les expériences de transmission de pensée, le sujet a les yeux bandés, mais avec le procédé des signes, le bandeau est nécessairement truqué, il est du reste toujours fourni par l'opérateur et jamais par un spectateur. Intérieurement, le bandeau est percé à l'endroit qui s'applique devant les yeux et le sujet voit nettement au travers.

3° La Transmission à l'aide d'une boîte

Un spectateur place un objet quelconque dans une boîte. L'expérimentateur, après l'avoir fermée, la présente au sujet et celui-ci nomme l'objet.

Voici l'explication du truc : La boîte, qui peut mesurer 20 centimètres de long sur 15 de large et 10 de haut, porte très visiblement sur chacune de ces faces, soit un dessin, soit une applique de métal. Ces ornements sont très différents l'un de l'autre. Chaque face de la boîte correspond à un chiffre : les faces latérales aux chiffres 1, 2, 3 et 4, les faces supérieures et inférieures aux chiffres 5 et 6. Quant aux chiffres 7, 8, 9 et 0 ils sont indiqués par la présentation de deux faces : 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.

Le sujet a sur les yeux un bandeau truqué au travers duquel il distingue nettement les faces.

Étant donné la petitesse de la boîte, les objets qu'on peut y déposer sont assez peu nombreux. Avec une liste de 200 à 300 réponses, les opérateurs sont très rarement embarrassés. A titre d'exemple, voici le début d'une liste :

- | | |
|--------------|--------------------|
| 1 Acier. | 11 Baque. |
| 2 Aiguille. | 12 Balle. |
| 3 Aimant. | 13 Bijou. |
| 4 Allumette. | 14 Blague à tabac. |
| 5 Ambre. | 15 Bois. |
| 6 Amulette. | 16 Boîte. |
| 7 Anneau. | 17 Bonbon. |
| 8 Appareil. | 18 Boucle. |
| 9 Argent. | 19 Briquet. |
| 10 Arme. | 20 Bracelet. |

Un bonbon — qui correspond au nombre 17 — est-il déposé dans le coffret? L'opérateur présentera la face latérale n° 1, puis après une pause les faces latérales 1 et 2 qui signifient le chiffre 7, et le sujet répondra.

Exposons maintenant la transmission à l'aide du téléphone.

(A sucre)

♂ Cagliostro et ♀ ♀ l'Affaire du Collier (suite et fin).

(Voir notre n° du 1^{er} Janvier).

Le comte de Cagliostro protesta énergiquement contre son emprisonnement et celui de sa femme. Il rédigea le 18 février 1786 un *Mémoire*, suivi le 24 février d'une *Requête* qu'il adressa au Parlement. « Il y a tout lieu d'espérer, dit-il dans le deuxième document, que le premier Sénat de France ne rejettera pas la requête d'un étranger qui demande la liberté de son épouse expirante dans les cachots de la Bastille...

« Le comte de Cagliostro la conjure (la Grande Chambre assemblée) de vouloir bien, le plus tôt possible, prendre en considération les circonstances alarmantes dans lesquelles il se trouve.

« Le suppliant ne demande rien pour lui. Décrété de prise de corps, il attendra dans les fers le moment où la Justice, enfin désabusée, rendra à son innocence un témoignage éclatant.

« Mais son épouse n'est ni décrétée ni accusée ; elle n'a pas même, dit-on, été appelée en témoignage, et cependant elle est détenue à la Bastille depuis six mois, sans que le suppliant ait jamais pu obtenir la permission de la voir.

« Tant que le suppliant a pu croire que les rigueurs d'une longue et cruelle captivité n'avaient point altéré la santé de son épouse, il s'est contenté de gémir en silence.

« Mais aujourd'hui qu'il n'est plus possible à ceux qui l'entourent de lui dissimuler l'état de cette malheureuse épouse, et le danger qui menace ses jours, le suppliant, pénétré de la plus profonde affliction, se réfugie avec confiance dans le sein des magistrats, et les supplie, au nom du Souverain Juge, de vouloir bien ne pas la trahir, et porter aux pieds du Trône sa respectueuse réclamation.

« Le Parlement n'est pas seulement le dispensateur de la Justice suprême du Roi. Si c'est par lui que la volonté du législateur se manifeste au peuple, c'est aussi par lui que les gémissements du peuple viennent frapper l'oreille du souverain.

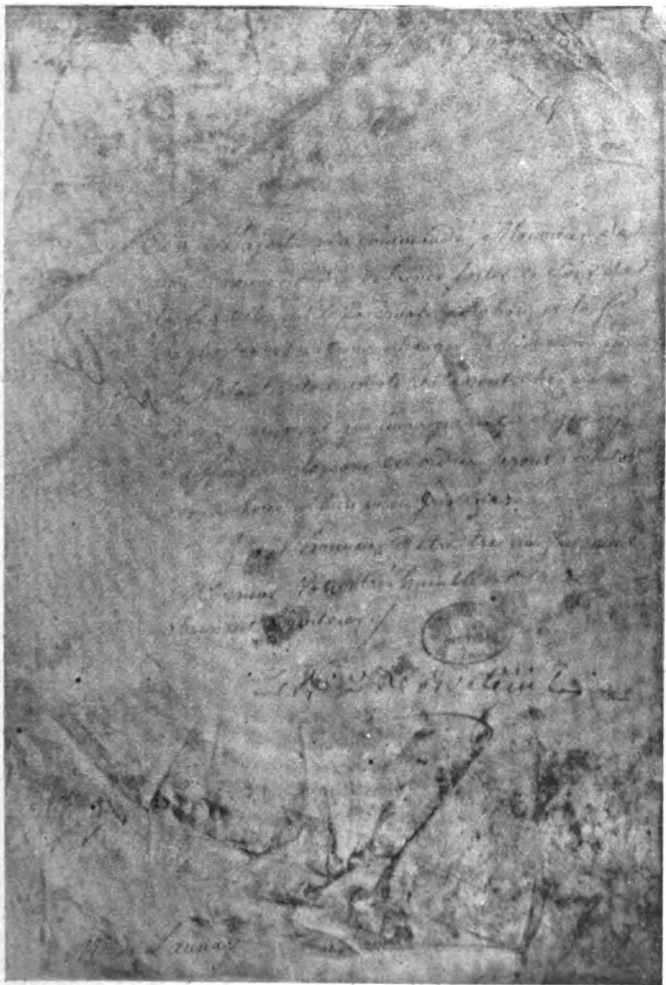
« Le suppliant demande qu'aujourd'hui le Parlement veuille bien user en sa faveur du plus beau de ses droits, du droit d'éclairer l'autorité et d'alléger l'oppression.

« Le suppliant et son épouse sont, il est vrai, tous les deux étrangers. Mais depuis quand seroit-il défendu à des étrangers opprimés de faire entendre devant les Tribunaux leurs voix gemissantes ?

« L'Europe entière a les yeux ouverts sur le Procès fameux à l'occasion duquel mon épouse et moi avons été conduits à la Bastille. Les plus légères circonstances deviennent l'aliment de la curiosité universelle. Le Parlement connaît l'innocence et la détention de la comtesse de Cagliostro ; le suppliant lui dénonce publiquement la maladie qui menace ses jours. La laissera-t-on périr sans qu'elle puisse recevoir les secours d'un art bienfaisant, exercé par son époux ? Et, s'il est vrai que ce

dernier ait eu le bonheur d'arracher mille Français des bras de la mort, le condamnera-t-on à laisser périr près de lui son épouse infortunée sans pouvoir lui donner ni soins ni consolation?... »

La comtesse fut relâchée le 26 mars 1786, quant à son époux, il ne sortit que le 1^{er} juin, soit après plus de 9 mois de détention.



L'ORDRE QUI LIBÉRA LE CARDINAL DE ROHAN ET CAGLIOSTRO
(Bibl. de l'Arsenal.)

Le Parlement de Paris se réunit le 30 août 1786. Après de longs débats, le président lut l'arrêt ; il condamnait le sieur La Motte aux galères à perpétuité, la dame La Motte à être fouettée et marquée sur les deux épaules de la lettre V et enfermée à l'hôpital à perpétuité, Villette fut banni pour toujours du royaume, quant à Cagliostro et au cardinal de Rohan, ils furent déchargés de l'accusation.

Le lendemain, le roi signifiait à Cagliostro de quitter Paris dans les 24 heures. Après un séjour de trois semaines à Passy, il se réfugia en Angleterre. Là, il écrivit sous ce titre : *Lettre au peuple français*, un violent pamphlet contre la Cour, les ministres, le Parlement.

La Bibliothèque de l' Arsenal possède dans ses archives (n° 12.457, p. 51) la traduction d'une lettre écrite par Cagliostro à MM., le 20 juin 1786 ; elle montre exactement quel était l'état d'esprit de ce banni. Nous en extrairons quelques passages :

« Je vous écris de Londres... Vous aurez su les détails de ma route... Boulogne a mis le comble, tout ce bon peuple sur le rivage, les bras tendus vers mon paquebot, m'appelant, s'écriant, me comblant de bénédictions, me demandant la mienne ! Quel souvenir cher et cruel, on m'a donc chassé de France, on a trompé le Roy, les Roys sont bien à plaindre d'avoir de tels ministres, j'entends parler du baron de Breteuil, de mon persécuteur. Qu'ai-je fait à cet homme ? De quoi m'accuse-t-il ? D'être aimé du cardinal et de l'aimer à mon tour, de ne l'avoir pas abandonné, d'avoir des bons amis partout où j'ai passé, de chercher la vérité, de la dire, de la défendre quand Dieu m'en donne l'ordre, en me donnant l'occasion de secourir, de soulager, de consoler l'humanité souffrante par mes aumônes, par mes remèdes, par mes conseils, voilà pourtant tous mes crimes, m'en fait-il un de ma requête d'atténuation ? Cela m'est revenu, singulière défaite, mais avois-je présenté ma requête lorsque voyant mon buste chez le cardinal, il dit avec colère, entre ses dents : « On voit partout cette figure, il faut que cela finisse, cela finira ! » Mon courage l'a, dit-on, irrité, il ne peut digérer qu'un homme dans les fers, qu'un étranger sous les verrous de la Bastille, sous sa puissance à lui, digne ministre de cette horrible prison, ait élevé sa voix comme je l'ai fait pour le faire connoître, lui, ses principes, ses agents, ses créatures, aux Tribunaux françois, à la Nation, au Roy, à toute l'Europe. J'avoue que ma conduite a dû étonner, mais enfin j'ai pris le ton qui m'appartenoit, je suis bien persuadé que cet homme à la Bastille ne prendroit pas le même. Au reste, mon ami, tirez-moi d'un doute, le Roy m'a chassé de son royaume, mais il ne m'a pas entendu. Est-ce ainsi que s'expédient en France toutes les lettres de cachet ; si cela est, je plains vos concitoyens, surtout aussi longtems que ce baron de Breteuil aura ce dangereux de Parlement. Quoi, mon ami, vos personnes, vos biens, sont à la merci de cet homme tout seul ? il peut impunément tromper le Roy, il peut sur des exposés calomnieux et jamais contredits, surprendre, expédier et faire exécuter par des hommes qui lui ressemblent, ou se donner l'affreux plaisir d'exécuter lui-même des ordres rigoureux qui plongent l'innocent dans un cachot et livrent sa maison au pillage ? J'ose dire que cet abus déplorable mérite toute l'attention du Roy. Me trompais-je et le sens commun des François que j'aime tant, est-il autre que celui de tous les hommes Oublions ma propre cause, parlons en général : Quand le Roy signe une lettre d'exil ou d'emprisonnement, il a jugé le malheureux sur qui va tomber sa rigueur toute puissante, mais sur qui l'a-t-il jugé ? Sur le rapport de son ministre. Sur quoi s'est-il fondé ? sur

des plaintes inconnues, sur des informations ténébreuses, qui ne sont jamais communiquées, quelquefois même sur de simples rumeurs, sur des bruits calomnieux semés par la haine et recueillis par l'envie. La victime est frappée sans savoir d'où le coup part, heureux si le Ministre qui l'immole n'est pas son ennemi ! Je le demande, sont-ce là les caractères d'un jugement et si vos lettres de cachet ne sont pas au moins des jugements privés, que sont-elles donc ? Je crois que ces réflexions présentées au Roy le toucheroit, que seroit-ce s'il entroit dans le détail des maux que la rigueur occasionne ? Toutes les prisons d'Etat ressemblent-elles à la Bastille ? Vous n'avez pas d'idée des horreurs de celle-ci, la cinique impudence, l'odieux mensonge, l'ironie amère, la cruauté sans frein, l'injustice tiennent leur empire, un silence barbare est le moindre des crimes qui s'y commettent. J'étois depuis six mois à quinze pieds de ma femme et je l'ignorois, d'autres y sont ensevelis depuis trente ans, réputés morts, malheureux de ne pas l'être, n'ayant comme les damnés de Milton de jour dans leur abîme que ce qu'il nous en faut pour apercevoir l'impénétrable épaisseur des ténèbres qui les enveloppent. ils seroient seuls dans l'univers si l'Eternel n'existoit pas, ce Dieu bon et vraiment tout puissant qui leur fera justice un jour au défaut des hommes. Oui, mon ami, je l'ai dit captif, et libre je le répète : il n'est point de crime qui ne soit expié par six mois de Bastille, on prétend qu'il ne manque ni de questionnaire, ni de bourreaux ; je n'ai pas de peine à le croire. Quelqu'un me demandoit si je retournerois en France dans le cas où les défenses qui m'en écartent seroient levées, assurément, ai-je répondu, pourvu que la Bastille soit devenue une promenade publique, Dieu le veuille ! Vous avez tout ce qu'il faut pour être heureux, vous autres François : sol fécond, doux climat, bon cœur, du génie et des grâces. propres à tout, sans égaux dans l'art de plaire, sans maîtres dans les autres. Il ne vous manque, mes bons amis, qu'un petit point, c'est d'être sûrs de coucher dans vos lits, quand vous êtes irréprochables...

« Il est digne de vos Parlements de travailler à cette heureuse révolution, elle n'est difficile que pour les âmes foibles ; qu'elle soit bien préparée, voilà tout le secret : qu'ils ne brusquent rien, ils ont pour eux l'intérêt, bien entendu, des peuples, du Roy, de sa maison.

« *Oui, mon ami, je vous l'annonce, il régnera sur vous un prince qui mettra sa gloire à l'abolition des lettres de cachet, à la convocation des Etats Généraux et surtout au rétablissement de la vraie religion ; il sentira, ce prince aimé du ciel, que l'abus du pouvoir est destructif à la longue du pouvoir même, il ne se contentera pas d'être le premier de ses Ministres, il voudra devenir le premier des François : heureux le Roy qui portera cet édit mémorable, heureux le Chancelier qui le signera, heureux le Parlement qui le vérifiera, que dis-je, mon ami, les temps sont peut-être arrivés, il est certain du moins que votre souverain est propre à ce grand œuvre, je sais qu'il y travailleroit s'il n'écoutoit que son cœur, sa rigueur à mon égard ne m'aveugle pas sur ses veptus... »*

— LE MOIS — PSYCHIQUE

Commission de Contrôle * * * * * * des Phénomènes psychiques

La *Commission de Contrôle des Phénomènes psychiques* qui fut nommée par le Congrès international de Psychologie expérimentale, sur l'initiative de M. H. Mager et dans le but de perpétuer son effort en faveur de l'expérimentation rigoureuse, s'est réunie, le 5 janvier, chez M. Fabius de Champville.

Étaient présents : MM. Fabius de Champville, M. Mangin, Gaston et Henri Durville fils, F. Girod, H. Mager, P. Piobb, A. Jounet, G. de Fontenay.

La parole est à M. Mager. Nous résumons sa communication :

« Il n'y a pas, à cette heure, de science psychique; il n'y en a pas, parce que, jusqu'ici, aucun phénomène psychique, aucune expérience n'a été enregistrée dans des conditions telles qu'on doive s'incliner devant ces phénomènes et ces expériences, comme devant des faits incontestables. « Une science se fonde sur des observations contrôlables, contrôlées, habilement et impartialement contrôlées.

« Pour créer la science psychique, il fallait un organisme de contrôle : cet organisme a été constitué par le *Congrès de Psychologie expérimentale* : la Commission de contrôle, nommée par ce Congrès, a pour mission de faire table rase du Passé, de reprendre ab ovo l'étude des expérimentations magnétiques, l'étude des phénomènes psychiques.

« Je ne me dissimule pas, que nombre de chercheurs hésiteront un moment à présenter à la Commission leurs expériences ou leurs sujets. Les uns craindront les exigences des membres de la Commission : ils apprendront vite que la Commission est accueillante et bienveillante, parce que compétente. Les autres voudront voir la Commission à l'œuvre : ils la verront travailler et ils constateront l'esprit parfaitement scientifique, qui l'anime. Aussi les uns et les autres tiendront-ils à honneur de voir leurs efforts sanctionnés par la haute autorité que l'opinion publique accordera aux verdicts de la Commission de Contrôle.

« La tâche de la Commission de contrôle est considérable, puisqu'elle aura à codifier les sciences psychiques. Elle ne devra pas se contenter, comme l'Académie des sciences, de recevoir des communications, ou comme l'Académie de Médecine, de voir certains sujets curieux ; elle devra juger comme un tribunal suprême, la réalité des faits sur lesquels son attention sera portée et la valeur des conclusions qui en pourront découler.

« Elle va se mettre au travail dès maintenant : et pendant dix-huit mois, elle tiendra les assises chaque semaine, afin d'apporter au prochain Congrès une œuvre digne du psychisme français.

« Dans cette science nouvelle, comme dans tant d'autres, il convient que la France tienne le premier rang et demeure au premier rang : **travaillons dans cette pensée.**

« **Grâce à la Commission de contrôle** instituée par le premier Congrès de Psychologie expérimentale, les bases de la science psychique seront formulées : la science psychique sera créée : à l'œuvre. »

Après quelques discussions entre tous les membres, il a été décidé que la Commission examinerait dès maintenant quatre séries de phénomènes par mois.

Les Tribunaux

Affaire du Zouave Jacob

Le guérisseur Jacob, acquitté il y a près d'un an par le tribunal correctionnel qui considéra que le fait de traiter les malades par l'assistance des esprits, n'est pas de la médecine, vient d'être condamné, le 15 janvier, sur appel, à 100 fr. d'amende et à 200 fr. de dommages-intérêts envers le Syndicat des médecins de la Seine, sur le réquisitoire de M. l'avocat général Maxwell et après plaidoirie de M^r Rodanet.



LE ZOUAVE JACOB

Voici les principaux considérants du nouveau jugement :

« Considérant que le sens du mot traitement est général et doit s'entendre de tout acte ou conseil tendant à la guérison ou à l'atténuation d'un état de malaise ou de maladie...

« Ces actes et ces conseils tendant à la guérison ou à l'atténuation des maladies ou des malades, constituent, au contraire, un traitement dans le sens de l'article 13 de la loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice illégal de la médecine ;

« D'autre part, ajoute la Cour, il n'est pas nécessaire, pour qu'il y ait délit, que le traitement soit suivi, il suffit qu'il soit habituel.

Or, le zouave Jacob, en se livrant tous les jours aux agissements susvisés, a pris part, sinon par une direction suivie, du moins habituellement, au traitement des malades... »

Ce jugement fut très commenté dans la grande presse. Voici ce qu'en a dit Clément Vautel dans le *Matin* :

« Un de vos amis est enrhumé. Vous lui dites :

« — Ce soir, avant de vous coucher, prenez un bon grog... Et couvrez-vous chaudement, afin de bien transpirer. »

« Exercice illégal de la médecine ! Car il s'agit, indubitablement, d'un « conseil tendant à la guérison ou à l'atténuation d'un état de malaise ou de maladie... »

« Cas plus grave encore. Le petit Ferdinand est pris d'un saignement de nez... Vous souvenant d'un remède de grand'mère, vous vous écriez : « Vite, une clef ! »

« Et cette clef, vous la mettez dans le dos de Ferdinand. Eh bien ! eeci ce n'est plus un *conseil*, c'est un *acte* : vous ne risquez plus l'amende, mais la prison !

« Avons-nous le droit de tirer la langue — non à dame Thémis — mais à un pauvre diable qui vient d'être retiré de l'eau ? Avons-nous le droit (plus agréable) de délayer notre voisine qui, encore que nous soyons au siècle de l'électricité, a ses vapeurs ? Evidemment non... Ce sont des actes qui « tendent à la guérison ou à l'atténuation d'un état de malaise ou de maladie. »

« Bref, ne nous intéressons pas aux bobos, petits ou grands, de nos contemporains. Et quand je verrai un monsieur ou une dame qui aura le doigt pris dans une portière, j'éviterai même de lui donner le conseil de le retirer pour atténuer son état de malaise. »

Comment soigne le Zouave Jacob

Le décor dans lequel opère le zouave Jacob est un modeste rez-de-chaussée qui a pour tout ameublement une douzaine de bancs. Lorsque nous pénétrons, une trentaine de femmes et deux hommes, personnes toutes âgées, commentent la condamnation du guérisseur. Les unes ont apporté deux ou trois bouteilles d'eau, d'autres des linges : mouchoirs, serviettes, ouate. Bientôt le zouave Jacob apparaît. C'est un vieillard, il est vêtu d'une pèlerine blanche et sa démarche est chancelante. Toutes les voix se sont tues.

Le guérisseur se place au milieu des malades, il se recueille et dirige ses regards de l'un à l'autre. Après quinze à vingt minutes, pendant lesquelles les malades se sont en grande partie assoupis, il parle enfin et s'inquiète des sensations qu'ils ont dû éprouver : sensations de chaleur ou de picotement, explique-t-il, sont la preuve que les esprits agissent. Le zouave Jacob nous explique sa méthode : « L'agent indispensable pour la guérison dit-il, est un fluide émanant des esprits supérieurs. Nous avons par nous-mêmes la certitude que les guérisons ne se produisent que par le concours du fluide que les esprits qui ont vécu sur terre ou dans d'autres mondes déversent sur moi. Je ne fais qu'appeler cette force vers vous et elle guérit. Avant ma condamnation, je touchais le front de mes malades, mais puisqu'en faisant cet acte, le tribunal estime que je vous masse, je m'en dispenserai maintenant, ce qui n'empêchera pas, soyez-en certains, les esprits de vous guérir... »

Puis c'est le moment des recommandations : « Ne mangez pas de viande de boucherie ni de charcuterie, affirme-t-il, c'est mauvais, ça noieit dans l'estomac... ne prenez pas de café... buvez très peu de lait, le moins possible, ça lave trop... mangez des fruits, des

œufs, du poisson, des viandes blanches, de la petite volaille, tout ça c'est bon... sevrer les enfants de bonne heure, sinon ils auront la rougeole, la scarlatine... » Enfin le guérisseur parle de son procès et termine sa séance qui a duré une demi-heure par cette phrase : « Allons, donnez-moi quelque chose avant de vous en aller ». Et les malades, reprenant les unes leurs bouteilles d'eau, les autres leurs linges se dirigent vers le guérisseur et dans sa main y déposent les uns quelques sous, d'autres plus fortunés, une petite pièce blanche.



Affaire Lalloz.

M^r Joffroy, avocat du *Syndicat des médecins de la Seine* est entendu le 9 janvier : « Il y a danger, dit-il, de laisser à des gens incompetents le pouvoir d'intervenir principalement dans les maladies nerveuses, ces gens sont capables, dans ces cas, de provoquer des troubles nerveux. Nous savons que le magnétisme, et l'hypnotisme sont des agents thérapeutiques et c'est pour cette raison que la société ne peut les laisser appliquer par des personnes non munies du diplôme de médecin. Les magnétiseurs ont formé une Ligue pour la liberté de la médecine qui soutient les poursuivis. Vous avez entendu une des têtes de cette association : le Docteur Encausse plus connu sous son pseudonyme de Mage Papus. Cette Ligue depuis plusieurs années a fait des efforts considérables. Que le magnétisme soit pratiqué par des médecins, comme le mage Papus, nous nous inclinons, il a ce droit, mais la société ne peut le tolérer de personnes ignorantes. »

Le jugement sera rendu le 6 mars.



Société Magnétique de France

Dans sa séance du 14 janvier, la Société Magnétique de France, réunie en Assemblée générale, a entendu pour la 23^e fois le rapport de M. H. Durville, son Secrétaire général. De ce document, il résulte qu'au 31 décembre, la Société compte 783 membres et plusieurs sociétés correspondantes. A l'unanimité, la Société, sur la proposition de M. H. Durville, a décidé de décerner chaque année une somme de 500 francs à un ou plusieurs chercheurs qui se seront particulièrement fait remarquer par leurs travaux écrits ou leurs conférences sur le magnétisme. Le Jury qui décernera ce prix est composé de MM. H. Durville, Dr Ridet, Fabius de Champville, Gaston Durville, Haudricourt, Dr Moutin, Dr Encausse.

La Société avait à élire trois membres pour compléter son *Conseil d'Administration*. Le Docteur Ridet a été réélu. Les deux autres places sont maintenant occupées par MM. Gaston Durville et Fabius.

Le Conseil d'Administration a ensuite procédé à la réélection du bureau de la Société pour 1911. M. Fabius de Champville, qui le présidait depuis plusieurs années, demande à ne plus occuper ce poste. A l'unanimité, il est nommé Président d'honneur, à côté de sir William Crookes, le savant physicien anglais de la *Société Royale de Londres* et du Docteur Encausse. Le Docteur Desjardin de Réglé reste vice-président d'honneur. Le Docteur Moutin, notre distingué collaborateur, en récompense de ses nombreux travaux sur le magnétisme, est nommé président effectif. Sont nommés vice-présidents : MM. le Docteur Ridet et Gaston Durville. Les fonctions de secrétaire général et de secrétaires restent à MM. Hector Durville, Haudricourt et Henri Durville fils.



A TRAVERS LES REVUES

Une chienne sensible à l'Hypnotisme

Mme Edmond Rostand voulut bien, naguère, envoyer à notre Institut de psychologie zoologique sa chienne bull-terrier, qui répond au nom de Clémencette.

Nos aides-dresseurs obtiennent une obéissance complète; et même, ils prennent souvent plaisir à rajouter au bagage de leurs élèves quelques exercices amusants.

Clémencette, de pure race, toute blanche, et suprêmement élégante, nous arriva sur les bras d'un valet de chambre, tête pendante, les yeux fermés, comme morte...

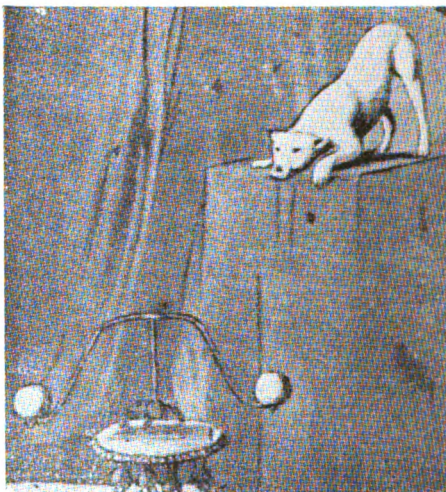
— Elle se porte très bien! nous dit-il, mais elle ne veut pas marcher; j'ai dû la porter tout le temps!

— Etrange sujet pour le dressage! pensai-je. On n'en tirera rien!

Cependant, sous mes flatteries, ma pensionnaire peu à peu s'anima... lorsque, soudain, dans un terrain contigu, retentit une détonation: un collègue dressait un chien de chasse! Clémencette, comme fauchée par le coup, tomba sur le flanc. J'étais fixé. J'avais enfin sous la main un sujet pour l'étude des phénomènes d'hypnose. Ces sujets sont extrêmement rares. En effet, jamais Alix, Gley, Guénon, Wynaendts, Francken, qui ont observé l'hypnose chez les animaux, ni du reste, aucun psychologue, n'ont eu la chance d'en découvrir un seul!

Dans la chambre du silence. — Clémencette est dans la « chambre du silence ». Endroit peu folâtre, éclairé d'en haut, tendu de draperies noires.

Un aide la couche dans ses bras, la fixe longuement. La petite tête oscille, puis se renverse. Il semble que l'occiput va toucher le dos; les pattes antérieures se portent contre les oreilles; yeux grands ouverts; immobilité complète. Sur un petit sofa, la chienne reste inerte. Elle est en état d'hypnose, aussi bien, d'ailleurs, que le cheval dont on pince fortement une oreille, et qui se laisse opérer doulou-



LES BOULES BLANCHES HYPNOTISENT CLÉMENCETTE

reusement, que certains animaux poursuivis par des ennemis, et qui restent tout à coup immobiles : aussi bien que les papillons nocturnes attirés par la flamme des lampes.

Clémencette s'est laissé hypnotiser par une spirale blanche tournant au-dessus d'elle dans un plan vertical. Puis on traça sur un tapis noir un trait de craie, la chienne resta en arrêt sur la ligne pendant quatre, cinq, dix et vingt minutes. La raie fut droite ou sinueuse, et tour à tour de couleurs variées sur fond blanc.

Les boules blanches, mues par un système d'horlogerie, ont eu sur Clémencette un très grand empire. La fascination était complète. Elle eût pu durer plusieurs heures. Avec la baguette de verre, on a obtenu d'in vraisemblables renversements de corps... (*Excelsior*, 30 décembre).

HACHET-SOUPLET, *Directeur de l'Institut de Psychologie zoologique.*

La Foi qui Guérit

Comment opèrent les adhérents de la « Christian Science »

La mort récente de Mlle Eddy, vient à nouveau d'attirer l'attention sur la « *Christian Science* » — science chrétienne, — une secte religieuse, qu'elle a créée en 1879, et qui compte actuellement près d'un millier d'églises avec 800.000 adhérents ou « *Christian scientist*. »

Les *Christian scientist* guérissent les maladies par la foi. Voici leur méthode que nous extrayons d'un travail très complet de Ch. Byse sur *la Science chrétienne* (1) :

Les guérisons de la *Christian Science* se comptent par centaines ou par milliers, pour ne pas dire par dizaines de mille. Si la critique n'en laissait subsister que la moitié ou la dixième partie, il y aurait encore là un fait d'une portée considérable. Leur authenticité a d'ailleurs pour elle toutes les garanties qu'on peut raisonnablement demander, s'il s'agit des guérisons racontées non seulement dans *Science and Health* (il y en a quatre-vingt-cinq), mais dans chaque numéro du *Journal* et du *Sentinel*. Aussi ne provoquent-elles dans les pays anglo-saxons, ni la raillerie, ni l'incrédulité. On peut les attribuer à diverses causes, mais on ne les conteste plus. L'Eglise d'Angleterre s'efforce même de les imiter, et différents groupes religieux prétendent en accomplir de semblables...

Mme Eddy guérit en effet, à l'instar de son maître (Jésus), « *toute sorte de maladies et d'infirmités* », et ses étudiants ont appris à faire de même. Car elle ne regarde pas cette faculté merveilleuse comme un don réservé à quelques-uns, elle le tient pour l'apanage de tout enfant de Dieu, en d'autres termes de tout homme. C'est pourquoi beaucoup de gens découragés des médecins, s'adressent aujourd'hui les scientifiques pour être délivrés de maladies récentes ou invétérées, fonctionnelles ou constitutionnelles, chroniques ou

(1). *La Science chrétienne, Christian Science*, exposé objectif, 75 cent.

aigües, et le résultat justifie d'une manière générale les promesses, qui semblaient exagérées, de la Science chrétienne. Grâce à cette méthode, on commence par se guérir soi-même, puis on se tourne avec une tendre compassion vers ceux qui souffrent en leur chair, et on les guérit aussi.

De quelle manière se produisent les guérisons ? Sans entrer dans le détail du traitement, je dirai en résumé qu'elles ont lieu comme jadis. Christ était « la vérité et la vie », il avait « la vie en lui-même », et cette vie dépendait de la connaissance. « Voici, disait-il, la vie éternelle : te connaître, toi le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ », . . .

Les scientifiques s'inspirent à cet égard du Maître et s'efforcent de marcher sur ses traces. Instruits de cette méthode ils en font usage aussi bien qu'ils le peuvent. Sans doute, ils reconnaissent qu'ils sont des novices, mais ils font chaque jour des progrès et en feront toujours, car ils ont devant eux une carrière infinie. On s'étonne parfois qu'ils ne guérissent pas toutes les maladies, au moins dans leur entourage immédiat. Pourtant la réponse est facile. La guérison métaphysique n'a rien à faire avec la magie. Elle exige chez le patient une certaine réceptivité, impliquant l'abandon de tout autre système, et chez le praticien un degré assez élevé de spiritualité ; quand ces conditions se trouvent réunies, on peut compter sur le succès, ou sur une amélioration très sensible, qui est déjà une délivrance.

Mme Eddy permet du reste à ses sectateurs de se faire soigner par un dentiste et dans certains cas par un chirurgien, s'ils ne sont pas assez développés spirituellement pour se passer de tout secours matériel. Ajoutons qu'elle ne nourrit aucune hostilité à l'égard des docteurs et ne souhaite nullement qu'on ferme les hôpitaux. Elle honore au contraire les médecins sérieux, et constate avec satisfaction qu'ils attribuent toujours plus de valeur aux influences morales. Ils auront longtemps encore une œuvre utile à faire.

... Comment ne pas être frappé lorsqu'on voit tout près de soi opérer par la Science Chrétienne des guérisons inespérées, lorsqu'on la voit réussir là où la science médicale a confessé son impuissance ? Il est de fait que les scientifiques sont souvent appelés par des gens souffrant depuis longtemps, ayant une santé délabrée, et s'étant vainement adressés à divers systèmes de guérisons : allopathie, homéopathie, hydrothérapie, hypnotisme, électricité, opérations, etc... Les uns, incapables de travail, languissent depuis de longues années, d'autres sont en proie à des douleurs aiguës, cruelles, intolérables, d'autres — les mêmes peut-être — sont menacés de mort à plus ou moins longue échéance par des maux déclarés incurables, neurasthénie, albuminurie, consommation, tumeur, cancer, épilepsie, folie. N'oublions pas qu'à ces maux physiques s'ajoutent nécessairement des maux spirituels, plus profonds et plus graves, et que la guérison des premiers entraîne celle des seconds.



REVUE DES LIVRES

La direction des *Publications du Psychisme expérimental* fournit, franco, tous les ouvrages annoncés.

LOMBROSO (César). — Hypnotisme et Spiritisme, avec préface du Dr G. Le Bon. 3 fr. 50

Ce livre, du célèbre criminaliste italien, est une œuvre posthume curieuse formée d'un ensemble de notes sur des sujets très différents : hypnotisme, magnétisme, spiritisme, notes peu détaillées et dont chacune prouve des expérimentations nombreuses et variées.

Ce qui frappe, quand on ouvre cet ouvrage, c'est la préface : un livre où il est causé de spiritisme, préfacé par M. G. Le Bon, voilà ce qu'on n'attendait pas.

Quand le nom de M. Le Bon apparaît dans un ouvrage, on s'attend à y voir traiter des sujets positifs, la dissociation de la matière, par exemple, mais le voir apparaître dans un livre où il est causé de médiums et d'esprits, voilà qui est renversant. Bien entendu, M. Le Bon — qui critique tout — critique l'œuvre de Lombroso. Laissons-lui la parole :

« Ce livre est, dit-il, d'un savant célèbre habitué aux méthodes scientifiques les plus sûres. Dès qu'il aborda l'étude des phénomènes spirites, sa science s'évanouit et une crédulité infinie s'y substitua. A ce titre, la lecture de son œuvre est fort instructive... Le lecteur y verra nettement que dans les sphères de la croyance, la crédulité est bien sans limites et qu'une raison très éclairée peut devenir impuissante à dissiper les illusions créées par les sentiments et la suggestion. »

Si nous laissons de côté cette préface qui prévient charitablement le lecteur que tout ce qui va suivre est absurde, suivant M. Le Bon, nous trouverons dans l'ouvrage de Lombroso deux parties : Hypnotisme et Spiritisme.

Dans la première, qu'on aurait désirée plus longue, l'auteur montre comment l'étude des phénomènes singuliers de l'hystérie et de l'hypnose conduit graduellement à admettre les phénomènes spirites. Il y étudie les transferts des sensations, la transmission de pensée et à ce sujet se demande comment l'énergie des mouvements vibratoires décroissant avec le carré des distances, la pensée peut se transmettre à grande distance sans diminution d'intensité. Il cite ensuite quelques cas de rêves prophétiques et rappelle la faculté qu'a l'aimant d'intervertir la disposition d'esprit suggérée à un sujet en hypnose profonde.

La seconde partie, de beaucoup la plus étendue est consacrée à l'étude des phénomènes si curieux observés chez divers médiums, en particulier chez la célèbre Eusapia Paladino.

Le professeur Morselli, notre distingué collaborateur, avait classé

les phénomènes médiumniques observés chez Eusapia Palladino en 5 classes : 1° phénomènes mécaniques et mouvements d'objets, en contact avec le médium (oscillation de la table, mouvements, soulèvement total, etc...); 2° phénomènes mécaniques, sans aucun contact avec le médium (soulèvement spontané de la table, mouvements de corps matériels, mouvements imprimés à des machines, mandolines, etc...); 3° changement de poids des corps; 4° phénomènes acoustiques (chocs, voix, etc...); 5° phénomènes lumineux. A ces cinq classes, Lombroso ajoute l'action sur la plaque photographique, la vision dans l'obscurité et à distance et l'action sur l'électroscope (le médium décharge l'électroscope). Lombroso fait ensuite une curieuse étude des médiums et sorciers chez les sauvages, les paysans et les anciens. Il cause des doubles et des maisons hantées, il termine en parlant des fraudes inconscientes des médiums et de la télépathie.

Le professeur Grasset accuse Lombroso d'avoir été crédule; certes beaucoup de savants auraient la même opinion, et quoique convaincu de la possibilité des manifestations médiumniques, je crois que l'heure n'est pas encore venue d'oser esquisser la Biologie des Esprits, ainsi que Lombroso le fait en terminant son ouvrage.

G. D.

DUCHATTEL (Edm.). — Enquête sur des cas de Psychométrie (Janv.-déc. 1909), préface de J. Maxwell, suivie de l'influence de l'amour sur l'écriture, par P. de Fallois. Prix. 3.50

Ainsi que le dit le D^r J. Maxwell, dans la préface de l'ouvrage, l'œuvre de M. Duchatel est un des travaux les plus dignes de l'attention des chercheurs.

L'auteur reconnaît deux grandes classes de sujets psychomètres (lucides, clairvoyants, etc., comme on les appelle encore), les psychomètres à sensibilité matérielle et les psychomètres à sensibilité intellectuelle. Les premiers décrivent l'état psychique de la personne avec laquelle on les met en rapport, par l'intermédiaire d'un objet quelconque leur appartenant; les seconds décrivent le caractère de celles-ci. M. Duchatel insiste sur un fait que j'ai déjà exposé, à savoir, que le sommeil de l'hypnose n'est pas indispensable à la manifestation des facultés psychométriques. Ainsi que le dit le D^r Maxwell, « les lignes de la main, les cartes, les épingles, etc., jouent le rôle d'inducteur » de cet état particulier dans lequel le psychomètre devine mais n'ont aucune importance par elles-mêmes. M. Duchatel croit qu'il y a un fluide particulier qui émane de chacun de nous et qui « teint de notre couleur propre les objets ayant été en contact avec nous ». Ce serait ce fluide, qui, imbibant si je puis dire, l'objet qu'on remet au sujet, mettrait celui-ci en communication avec le possesseur de l'objet et permettrait de le décrire physiquement ou moralement. L'auteur a bien observé, au cours de ses consciencieuses recherches, que la notion du temps est trop souvent floue et que les psychomètres font de grossières erreurs de date, quoique ayant décrit le fait avec précision. J'ai de nombreux faits personnels qui m'ont depuis longtemps démontré l'exactitude de cette affirmation.

M. Duchatel enfin décrit des erreurs que commettent les psychomètres, même les meilleurs : erreur de direction par exemple (le psychomètre décrit, non pas la personne qui a décrit la lettre mais celle à laquelle est destinée. Il termine en cherchant à déterminer où est le siège des facultés psychométriques et croit qu'il se trouve dans l'ensemble du système nerveux central, exceptionnellement doué de panesthésie, cette propriété primitive du protoplasma. Ce livre est très recommandable à tous les amateurs de psychisme en général. G. D.

PROTH (Charles). — La Photographie transcendante. Les êtres et les radiations de l'Espace. Prix. 5 fr.

C'est une étude qui n'a qu'un but : mettre au point et résumer l'état actuel de la question de la photographie des êtres et des radiations invisibles de l'espace. Elle est publiée sous le patronage de la *Société de Photographie transcendante*.

Il y a deux ans environ, Emu. Vauchez, qui en 1866 avait fondé avec J. Macé la Ligue française de l'enseignement laïque, voulut compléter son œuvre en travaillant à l'essor d'une morale spiritualiste et scientifique, de la morale naturelle. Vauchez, secondé par quelques amis dont le plus dévoué fut le commandant Darget, créa un Comité de Photographie transcendante, et, s'appuyant sur la science, les initiateurs de ce groupement demandèrent à la photographie la preuve de la réalité de l'invisible. Ils ouvrirent une souscription, qui à l'heure actuelle a reçu près de 50.000 francs, dans le but de récompenser celui qui trouverait un moyen de photographier couramment les radiations, les êtres de l'invisible.

Ch. Proth, après avoir résumé les travaux de cette Société, étudie successivement : William Crookes et Katie King, le fantôme de la villa Carmen, les travaux de de Rochas, de Darget, d'Ochorowicz, de Hansmann, de Keeler, etc... etc... H. D. f.

PASCAL (Dr). — La Conscience psychologique. Prix. 3 fr.

L'ouvrage traite de la conscience de l'homme, « de l'homme ordinaire que nous sommes tous encore » dit M. Courmes. Ce sujet est à l'ordre du jour dans les études théosophiques actuelles. Le Dr Pascal définit d'abord deux consciences : la conscience psychologique qui consiste dans la perception de la sensation, de la pensée, de la volition ; et la conscience morale, qui est le sentiment que nous éprouvons du juste ou de l'injuste, du bon ou du mauvais, ce sentiment nous est indiqué par la voix intérieure. C'est surtout de la conscience psychologique que l'auteur va s'occuper ; il étudie d'abord, au point de vue théosophique, c'est-à-dire par la méthode qu'on pourrait appeler intuitive, la conscience à l'état de veille, la clairvoyance, l'automatisme et les vibrations. Il termine par une monographie de l'Ego humain.

La question de la clairvoyance m'intéressant surtout, c'est sur elle que j'ai porté surtout mon attention dans la lecture de l'ouvrage. L'explication que donne le Dr Pascal de la clairvoyance, je ne la comprends guère, sans doute parce que nos méthodes d'étude sont différentes. Le Dr Pascal nous dit que la clairvoyance est surtout développée chez l'animal et chez l'homme supérieur qu'au contraire

elle est exceptionnelle chez l'homme normal. Il est bien vrai que la clairvoyance est exceptionnelle chez l'homme normal, et ceux qui l'expérimentent le savent trop ; mais je ne m'explique pas comment l'auteur trouve la preuve que l'escargot, la mouche, le reptile, le poisson, l'oiseau, etc... sont clairvoyants, c'est à dire « lisent dans le monde astral ». Pascal affirme encore que la clairvoyance se fait par l'œil pinéal ! Que cet œil m'explique le mécanisme d'une lecture à distance, faite à la nuque, j'accepte encore, mais les fonctions de l'œil pinéal expliquent-elles la lecture d'un pli cacheté quand on place celui-ci à l'épigastre du sujet ?

Malgré ces quelques critiques la *Conscience psychologique* est un livre intéressant et tout étudiant théosophe doit le posséder à côté des œuvres de Leadbeater et de A. Besant. G. D.

FOVEAU DE COURMELLÈS (Dr). — L'Année électrique électrothérapique et radiographique. 11^e année, 1911. . . . 4 fr.

Cet ouvrage, d'un spécialisme distingué de l'électricité, renseigne sur tous les faits nouveaux capables d'intéresser le médecin électricien ou l'amateur déjà compétent. Le Dr Foveau de Courmelles étudie les progrès faits au cours de 1910 en électro chimie, éclairage, chauffage et traction électriques, en télégraphie, il étudie en détail les perfectionnements récents de l'électrothérapie, de la radiographie, de la photographie. Les pages consacrées à l'étude du radium et de la radioactivité méritent qu'on y porte intérêt.

G. D.

ALBERT D'ANGERS. — Magnétisme et Guérisons à l'usage des Malades et des Jeunes Magnétiseurs. 3^e édit. Prix. 1 fr.

Brochure bien comprise. Elle donne, d'une façon concise aux magnétiseurs et aux malades qui désirent se faire soigner par le magnétisme, une foule de précieux renseignements : la durée des traitements, ce qu'il faut penser des crises produites par le magnétisme, L'influence à distance, l'emploi des corps magnétisés, etc., etc. H. D. f.

PAPUS. — Le Livre de la Chance bonne ou mauvaise Nouvelle édition augmentée de Hypnotisme et Magnétisme, par le prof. Donato. ill. Prix. 2 fr.

Si vous n'avez pas de chance, écrit Papus, il faut rechercher les causes qui sont au nombre de trois : causes physiques, causes astrales (faible tension fluidique, signatures astrales de la naissance, signes physiologiques, etc..) et causes spirituelles (habitude de la médisance, de la calomnie, haine ou envie, absence de charité etc..). Celles-ci une fois connues, il suffit, dit Papus, de confectionner un talisman pour devenir un heureux veinard. A. L.

JAGOT. — Comment on devient Hypnotiseur, 5^e édit. 0.75

Paul Jagot, un des jeunes et zélés partisans de l'hypnomagnétisme, qui a écrit un petit Traité de Magnétisme et d'Hypnotisme, nous indique dans ce nouvel opuscule comment il faut s'y prendre pour devenir hypnotiseur. Il montre d'abord comment le débutant doit s'y prendre pour développer ses facultés d'hypnotisation et découvrir le sujet. Il décrit ensuite des expériences d'hypnotisme à l'état de veille, puis dans le sommeil provoqué. Il admet et développe 7 méthodes d'hypnotisation et après avoir causé de la suggestion hypnotique, de la thérapeutique suggestive, il réserve une juste place à l'influence du fluide humain et étudie le magnétisme, la transmission de pensée, l'action psychique à distance. H. D. f.

❁ ❁ ❁ Conférences ❁ ❁ ❁

10 Janvier. — GASTON DURVILLE a donné à l'Association mutuelle des Arts, 11, rue Jean-de-Beauvais, Paris, une première conférence intitulée :

L'Hypnotisme expérimental. Étant donné son succès, elle sera suivie de deux autres conférences, courant de février. La première traitera du *Rôle de la Suggestion dans les phénomènes de l'Hypnose* ; la seconde du *Rôle des Forces inconnues dans les phénomènes de l'Hypnose* (demander invitations à nos bureaux).

16 Janvier. — Le DOCTEUR MOUTIN, notre distingué collaborateur a donné à la Société Républicaine des Conf. populaires une conférence : *Suggestion et Télépathie*, très applaudie.

8 Février. — CH. LANCELIN : *Les loups garous et le corps astral du vivant*. (Société psychique, 5, rue Nicolas-Flamel, 4 h.)

11 Février. — HECTOR DURVILLE : *Expériences de Magnétisme* (Société Magnétique de France, 23, rue Saint-Merry, 9 h.)

15 Février. — LEFRANCO : *Les États hypnoïdes des médiums* (Société psychique, 4 h.)

16 Février. — GASTON DURVILLE : *Les Suggestions et les suggestibles* ; 1^{re} partie : idées récentes sur la pathogénie du Sommeil provoqué, l'idée de Babinski et de l'école de Nancy, le Sommeil n'est qu'un cas de la suggestibilité, les Degrés de la suggestibilité comme les ont conçus M. Meunier et Liébault, en quoi ils diffèrent de ceux de Charcot. Idées de Hector Durville, Idées personnelles. — 2^e partie : Expériences avec M. M... (Société Magnétique de France, 9 h.)

23 Février. — D^r PAPUS : *Magie et Sorcellerie au moyen âge* (Sociétés savantes, 8, rue Danton, 9 h., entrée 1 franc et 50 centimes).

25 Février. — LEFRANCO : *Etude sur la Clairvoyance* (Société psychique 9 h.)

27 Février. — DE GASSICOURT : *La Thérapeutique du moyen âge* (Société des sciences anciennes, Trocadéro, 9 h.)

❁ ❁ ❁ Sommaires des Revues ❁ ❁ ❁

Annales des Sciences psychiques, secr. de rédaction : C. de Vesme. — N^o du 1^{er} et 16 janv. : Le nouveau médium italien : Lucia Sordi, le passage de son corps à travers la matière (6 gravures). — G. DE FONTENAY : Le rôle de la plaque photographique dans l'étude des phénomènes psychiques, son utilité. — E. MAGNIN : Une guérison due à l'intervention d'un médium vivant. — CAMILLE FLAMMARION : Vision à distance d'un mourant. — Une expérience impressionnante de psychométrie. — Les nouveaux livres. — *Echos et Nouvelles* : Le mage « Comte de Sarak » se fâche. — La mort de Mrs Kddy. — Le décès de Hudson Tuttle. — Société Universelle d'Études Psychiques (le n^o 60 cent., 39, rue Guersant, Paris).

L'Au-delà. — N^o de nov. : Magnetismo curativo. — H. DURVILLE : Consejos practicos. — CAMAGNET : Para combatir las enfermedades con los simples. — Videncia en estado de vigilia. — Los cuadros misteriosos de Elena Smith (7 a avenida Hidalgo, Oaxaca, Mexique).

Bulletin de la Société d'études psychiques de Nancy. — N^o de janv. févr. : D^r J. LIEBHARMAN : De l'origine des maladies au point de vue psychique. — LE CHEVALIER LE CLEMENT DE ST-MARCO : Le Spiritisme, science ou croyance. — Compte-rendu de la Société. — Variétés. — Livres. — Livres (le n^o 50 cent., 35, faubourg St-Jean, Nancy).

Revue de l'avenir, dir. : Prunier. — Janv. : MAD. PIERRE : Enseignements spirites (suite). — Combattez le doute. — DE LA VISCONTA : Observations sur le résumé de la loi des phénomènes spirites. — GAUTIER, Sur la foi, l'espérance, la charité. — Le médium Otilia Corralés. — VIREY : Causes premières et causes finales, etc... (le n^o 25 cent 98, av. Ledru Rollin, Paris).

Mitteilungen der Deutschen Gesellschaft für psychische forschung ; dir. : D^r Hugo Vollrath. — JANUAR-KALETA : So denken und urteilen Sie über uns! — Übertragung des Kretinismus vom Menschen auf Tier. — GROBE WEISHERZ : Das Vorausempfinden von Todesfällen. — ENGELBERT NIEDERLEUTNER : Eine Materialisations Sitzung des Sir Ol Lodge mit Herrn und Frau Tomson. — D^r Graf von Sarak (d'après la Revue du Psychisme expérimental)... (Kurze strasse, 2, Leipsig).

La Rédaction étant étrangère à toute affaire de publicité prie les personnes
intéressées de vouloir bien s'adresser directement aux annonceurs.

M^{me} ARNOULT Médium. — Apports, Germination, Matérialisations
Reçoit pour la clairvoyance, tous les jours, de 2 à 6 h., Fêtes et Dimanches exceptés,
12, rue Scheffer (1^{er} étage), Paris-Passy

M^{me} BERTHE Somnambule
reçoit de 1 à 4 h.
et par corresp.
23, rue Saint-Merri — PARIS (4^e)

M^{me} SYRIA LIGNES DE LA
MAIN — CARTO-
MANCIE
30, rue La Rochefoucault, PARIS (9^e)

M^{me} Sarah BRISE, Voyante
16, rue Saint Séverin — PARIS

La Vie es es es es
Mystérieuse

BI-MENSUELLE

Directeur : M. DONATO

23, rue Notre Dame de-Reconnaissance
Le numéro : 20 centimes
Abonnement annuel : France 5 fr., Etranger, 6 fr.

ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME
23, rue Saint-Merri — PARIS

DIRECTEURS :

MM. H. DURVILLE et les Docteurs
ENCAUSSE, MOUTIN et RIDET

Cours de novembre à juillet

NOTICE — FRANCO

Leçons d'Hypnotisme
et de Magnétisme

S'adresser aux
Bureaux de la

Revue du Psychisme expérimental
30, boulevard de Strasbourg

**SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE
DE FRANCE**

Fondée le 6 octobre 1887

SIÈGE SOCIAL :

23, rue Saint-Merri — PARIS (4^e)

Elle a pour but :

1^o De prendre possession de l'École pratique de Magnétisme et de Massage ;

2^o De grouper dans les liens d'une étroite solidarité ceux qui s'intéressent aux services incontestables que le Magnétisme et le Massage méthodiquement appliqués peuvent rendre.

3^o D'étudier les propriétés d'un agent connu dès la plus haute antiquité et désigné, depuis l'époque de Paracelse, sous le nom de Magnétisme, agent que l'on observe dans le corps humain, dans les corps organisés et dans toutes les forces ou agents de la nature (Rayons N de Blondlot, Charpentier, Meyer, etc.) ;

4^o De démontrer que cet agent est un agent physique et qu'il est impossible de le confondre avec l'hypnotisme ou la suggestion et d'établir les lois qui régissent ses actions ;

5^o De l'étudier par la méthode expérimentale dans les rapports qu'il présente avec la Physiologie et la Psychologie, et de travailler à l'établissement d'une Thérapeutique à la portée de tous, etc., etc.

ACHAT ou ÉCHANGE

DE TOUS LIVRES SUR LES SCIENCES PSYCHIQUES

MAGNÉTISME HYPNOTISME
SPIRITISME OCCULTISME

Faire Offres à

M. HENRI DURVILLE fils, 30, boul. de Strasbourg, Paris X^e